

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXXI, N.-D. DE LEVIS—NOVEMBRE 1925 No 11

UNE GOELETTE FRANÇAISE A QUÉBEC EN 1772

Lorsque le dernier vaisseau anglais portant des troupes françaises laissa Québec à l'automne de 1759 on peut dire que nos relations avec la France furent à peu près rompues. Les navires français n'eurent plus le privilège de remonter le Saint-Laurent et les communications avec la France, pendant un certain temps, devinrent même si difficiles que dans certaines institutions d'enseignement on fut obligé de copier à la main les manuels scolaires qu'on avait jusqu'alors achetés dans les librairies de Paris.

Malgré la vigilance des autorités anglaises, une goélette française réussit à remonter jusqu'à Québec au printemps de 1772. Nous trouvons toute l'histoire de cette odyssée dans une lettre du lieutenant-gouverneur Cramahé au comte de Hillsborough, un des principaux secrétaires d'État de Sa Majesté. Cette lettre est en date du 3 juillet 1772 et nous la reproduisons dans son texte original. On lit entre les lignes de cette épître que Cramahé craignait d'être blâmé par le ministre pour avoir permis à cette goélette française de séjourner quelques jours dans le port de Québec :

"The 29th of May last, early in the morning, I was surprised with the arrival of a French Schooner from the Islands of St. Pierre and Miquelon, of about fifty or sixty Tons Burthen, after a passage of eleven days, having on

dren, some other Passengers, Canadians and Acadians, a French Musician, and a Negro Girl, to the number of twelve, besides the crew consisting of a Master Mate, and six Men, the cloaths and some householder furniture belonging to the Passengers and no other Goods or Effects whatsoever.

"The Captain was furnished with a Passeport from the Governor of those Islands, Monsieur Dangeac, formerly a Captain of the Colony Troops in this Province, some time since promoted to the Rank of Brigadier, and brought a letter from him to the Governor here, purporting the Vessel's having been freighted on purpose to convey that Lady, whose Husband, the King's Surgeon at that Place, upon account of her ill State of Health, had been indulged with leave to retire out of the Service to this Province : that his business not permitting Monsieur Henry to come till late in the season, this vessel had been by him procured to convey his wife and family and to defray the expense of the equipment, he Monsieur Dangeac, requested she might be permitted to load with provisions for those Islands, where they were scarce, and much wanted.

"Upon full consideration of the present State of Amity and good correspondence subsisting between the two nations, I thought that to take an advantage of the Irregularity of this proceeding, the effect perhaps of the Governor's Ignorance of our Laws, might only produce some disagreeable altercation, it were better, if possible, to avoid, and as I could see no Harm in suffering the People in Trade here to supply the Master with provisions, in which this country abounds, in exchange of the gold and bills of exchange he brought for that purpose, I permitted his embarking a quantity of flour, biscuit, and other provisions, acquainting him at the same time, it was a piece of generosity he had no sort of right to expect, and which he was not to look for upon another occasion.

"I have acquainted the Governor by letter, that every Vessel coming into the Ports of the British Colonies, without a register, proving her to be British Property, was liable to be seized and condemned, that this Schooner, being in the case, might have been confiscated, but as her coming

board a Madame Henry, a native of Canada, with her children might be owing to their ignorance of our laws, and the great want they were in of provisions, it should be overlooked for this time ; that after this warning, he must not be surprised if the laws were put on full force against any that should attempt the same in future ; as to Monsieur Henry, whom he recommended, that if he arrived in the Colony by some other means of conveyance, and took the Oath of Fidelity to His Majesty, while he demeaned himself as a peaceable and good subject ought to do, he would be entitled to the Countenance and Protection of Government.

"I hope His Majesty will approve of the manner in which I have acted upon this occasion, it was what appeared to me the best for His Royal Service" (1).

C'est le ministre Dartmouth, successeur du comte de Hillsborough, qui répondit au lieutenant-gouverneur Crémahé. Sa lettre est datée de Whitehall, le 2 septembre 1772. Elle disait :

"Your doubts of the legality of admitting into Quebec a Vessel coming from a foreign Colony, appear to me to have been well founded ; at the same time, as the King is extremely desirous that all his Governors and Officers in America should carefully avoid every appearance of severity towards the Officers and Subjects of France that shall be inconsistent with the amity and good correspondence that at present subsists between the two nations, His Majesty therefore approves the steps you took with regard to the French Schooner belonging to the Islands of St. Pierre and Miquelon, as well as the very proper manner in which you have explained to Mr Dangeac the ground upon which alone the said schooner was permitted to come into the Colony of Quebec and to take on board a cargo of Provisions."

La lettre de Dartmouth au lieutenant-gouverneur Crémahé que nous venons de citer contient un paragraphe qui vaut la peine d'être connu. Ces lignes prouvent que si on craignait de laisser pénétrer l'esprit français sur les bords du Saint-Laurent, on n'aimait pas plus l'église de Rome qu'on appelait une "foreign ecclesiastical authority."

(1) Archives du Canada.

Dartmouth ajoutait donc :

"Your having permitted the person styling himself Bishop of Quebec, to consecrate a Co-adjutor in consequence of Powers which you say he had received for that purpose and which I presume must therefore mean from some foreign ecclesiastical authority, appears to me to be a matter of the highest importance, and the more so as I do not find upon the fullest examination that any authority whatever has at any time been given by His Majesty for the exercise, within the Colony, of any powers of Episcopasy in matters relative to the religion of the church of Rome.

"In this view therefore of that Measure, it seems to me of a nature that will require the most serious consideration, and as every thing that concerns the State of Quebec, with regard as well to its civil as to its ecclesiastical Constitution, is now in deliberation at the Privy Council, I shall accordingly receive His Majesty Commands to lay before that Board such parts of your secret Dispatch of the 25th of July as relate to that Proceeding."

Revenons à la goélette française de 1772 et à ses passagers. Quelle était cette dame Henry, dont le mari était le chirurgien du Roi aux îles Saint-Pierre et Miquelon ?

Aux registres paroissiaux de Longueuil, à la date du 20 janvier 1760, nous trouvons le mariage de Édme Henry, chirurgien-major du Royal Roussillon, avec Geneviève Fournier, fille de Adrien Fournier dit Fontaine et de Catherine Bouteiller. N'est-ce pas là la dame Henry qui vint à Québec en 1772 ? Madame Henry dût mourir en France car nous ne trouvons pas son acte de sépulture à Longueuil ni à Montréal.

P.-G. R.

QUESTION

Pour quelle raison les frères Blanchet — plus tard évêques — furent-ils envoyés pour évangéliser l'Orégon ? Y avait-il alors des Canadiens-français dans cette contrée reculée ?

A. G.

LES COMMANDANTS DU FORT CHAMBLY

Si le lecteur qui désire consulter une liste des commandants du fort Chambly s'en rapporte à la brochure de MM. Benjamin Sulte et Gérard Malchelosse, *le Fort de Chambly*, publiée à Montréal en 1922, il y découvrira bientôt des lacunes inévitables et quelques inexactitudes. Lorsqu'ils écrivirent ce travail, ces deux chercheurs n'étaient animés que du simple désir de faire un résumé populaire de l'histoire du vieux fort, et c'est pourquoi ils n'ont point d'abord poussé leurs investigations très loin : ils ne nous ont donné que ce que contenaient leurs cartons. Mais, aujourd'hui que la voie est ouverte et largement tracée, est-il possible de jeter plus de lumière sur cette partie de l'histoire d'un poste qui, suivant les époques, a porté les noms célèbres de Saint-Louis et de Pontchartrain pour finalement adopter celui de son fondateur ?

Notre attention ayant été attirée récemment sur le sujet, nous avons pensé qu'on pourrait obtenir quelque résultat en compulsant les registres paroissiaux et les actes notariés. C'est ce que nous avons fait. Ensuite, nous avons demandé à M. Malchelosse, dépositaire des manuscrits de feu Benjamin Sulte, de revoir les notes du savant historien et les siennes propres, afin de relever leurs sources ou références et de corriger, si possible, les quelques erreurs qui ont pu se glisser dans leur étude. M. Malchelosse s'est empressément rendu à notre invitation ; il a pu nous aider dans ce travail de vérification et nous fournir de nouveaux renseignements qui seront très utiles à une réédition prochaine de cette monographie. Nous pouvons donc dès maintenant produire une liste plus complète que celle de nos devanciers, mais sans que tous les vides soient comblés, ni tous les coins obscurs disparus.

Jacques de Chambly.—D'après plusieurs sources authentiques, M. de Chambly a été chargé en août 1665 d'ériger le fort Saint-Louis sur la rivière des Iroquois (devenue Richelieu), et il en fut le premier commandant (Faillon, III, 125, 140 ; Roy et Malchelosse, *le Régiment de Carignan*, p. 27). En 1668, M. de Chambly partit pour la France et n'en revint qu'en 1670. Qui commanda en son ab-

sence ? M. Malchelosse est d'avis que ce peut être le capitaine Louis Petit qui porta le titre de commandant en second, entre 1665 et 1668, mais la chose n'est pas certaine. L'été de 1670, M. de Chambly reprend sa charge de commandant à Chambly, et il signe dans trois actes sous seing privé faits en sa présence. En 1673, M. de Chambly passe en Acadie ; M. Malchelosse croit que son successeur intérimaire ou attitré fut Jean Deleau, sieur de la Motte. Cette supposition n'est pas nettement établie.

Jean Delau de la Motte.—Dans le greffe du notaire Antoine Adhémar, aux dates des 12, 13, 15 et 17 octobre 1674, un nommé Philippe Goyau, en sa qualité de procureur et fondé de pouvoirs de Jacques de Chambly, fait des concessions de terre. Puis, le 24 novembre, c'est Jean Deleau, sieur de la Motte, seigneur de la Motte Saint-Louis, qui distribue des fermes. Il en concède une à Jean Péladeau dit Saint-Jean, le long du bassin et de la rivière au Huron, qui est à l'est du Richelieu, et une autre à René Dumas dit Rencontre, à la rivière Mont-Royal, qui est à l'ouest du Richelieu. Était-il substitué au sieur de Chambly ou s'agit-il d'une autre seigneurie ? Mystère !

En 1677, on voit que Jean Deleau de la Motte est mêlé à un conflit (Sulte, *Mélanges historiques*, I, 108, et IX, 15), puis ailleurs (*Collection de manuscrits*, I, 304) que le fort Chambly est devenu un des deux principaux postes par lesquels "on déverse quantité de castors chez les étrangers, c'est-à-dire à Orange, Manhatte et Boston." Aurait-on, alors, supprimé la garnison de Chambly ou son chef ? M. Malchelosse croit le contraire. Toujours est-il que, de 1677 à 1687, nous ne trouvons rien sur les agissements des militaires, qui auraient dû séjourner dans le fort.

François Lefebvre, sieur du Plessy.—Cet officier a-t-il commandé à Chambly pendant quelque temps ? La seule mention qui nous soit parvenue est celle-ci : "Dans le même automne (1687) Chambly fut attaqué et défendu par M. du Plessy" (*Collection de manuscrits*, I, 564). Le sieur du Plessy dut quitter Chambly peu après, et quatre ans plus tard, un acte de Mauge (23 octobre 1692) nous dit qu'il est capitaine et commandant des troupes à Montréal.

Raymond-Blaise des Bergères.—Vers 1688, note la *Collection des manuscrits*, I, 606, “M. des Bergères ramena un jeune chien de Niagara à Chambly où M. de Bergères fut commandant.” Se basant sur ce texte, MM. Sulte et Malchelosse sont d’avis qu’il prit la direction militaire du fort à partir de 1688. Il y était encore sept ans plus tard, car M. P.-G. Roy (*Lettres de noblesse*, I, 249) cite ceci : “M. des Bergères, capitaine dans les troupes et commandant à Chamilly.”

Nicolas Daneau de Muy.—Le registre de Boucherville, à la date du 12 mars 1696, nous fournit probablement le nom du successeur de M. des Bergères, car il mentionne : “Nicolas Daneau de Muy, capitaine à Chambly.” C’est aussi l’opinion de MM. Sulte et Malchelosse, car ils placent M. de Muy à Chambly de 1696 à 1702. Toutefois, ils font erreur en lui donnant le prénom de Jacques, au lieu de Nicolas.

Le fort Chambly, réparé en 1700, incendié en 1702, n’ayant été reconstruit qu’en 1704, le successeur de M. Daneau de Muy ne dut être nommé qu’en cette année.

Paul d’Ailleboust de Perigny.—Au baptême de sa fille Marie-Thérèse, en juin 1704, M. d’Ailleboust est dit : “présent commandant à Chambly.” Par les registres de Chambly nous avons la preuve qu’il y séjourna jusqu’en 1708. En effet, son nom, suivi de ses qualités de “lieutenant et commandant”, se trouve aux dates des 31 décembre 1706, 28 février et 25 mai 1707, puis 20 mars 1708. C’est en cette année ou l’année suivante qu’il quitta Chambly. D’après M. Aegidius Fauteux (*La famille d’Ailleboust*), cet officier aurait été “relevé à sa demande vers 1709.”

Raymond-Blaise des Bergères.—Au registre de la localité on lit, le 27 février 1710, que “Marie-Marguerite Blason épouse de M. des Bergères, capitaine, commandant du fort,” est marraine. Le parrain est Etienne de Brage-logne, major dudit fort Chambly.

François Dejordy de Cabanac.—Il apparaît dans le registre paroissial en qualité de capitaine et commandant de Chambly aux dates des 23 février et 13 mai 1711, 4 et 23 juillet 1712. Il était marié à Louise-Catherine Robineau.

François Mariauchau d’Esgly.—“Nous ignorons la da-

te de sa nomination", dit M. P.-G. Roy (*La famille Mariau-chau d'Ésgly*), mais en 1713 nous le voyons à son poste. Sa femme, Louise-Philippe Chartier, est marraine en 1713 et 1714, à Chambly. Le registre ne donne pas le grade de son mari ; cependant, en 1715, celui-ci est dit commandant du fort. Il quitta Chambly en 1716, puisque le 27 avril de cette année il devenait major des Trois-Rivières.

Paul d'Ailleboust de Périgny.—En 1716, 1717 et 1718, le sieur de Périgny, commandant du fort, et son épouse, Louise Marganne de la Valtrie, sont mentionnés à plusieurs reprises dans des actes de baptême et de mariage.

M. de Beaulac.—Le 11 octobre 1720, le sieur de Beaulac, officier dans les troupes, saisit des marchandises de contrebande à Chambly (P.-G. Roy, *Ordonnances des Intendants*, I, 191). Pour ce faire, il devait agir comme commandant de Chambly, suivant M. Malchelosse.

Jacques-Charles de Sabrevois.—Nommé commandant en 1720, il entra en fonction la même année. Le Père Charlevoix le rencontra à Chambly en avril 1721 (Voir *Bulletin des Recherches Historiques*, 1925, p. 10). En 1722, il quitta momentanément le fort, car le lieutenant Frédéric-Louis Herbin est dit commandant en l'absence de M. de Sabrevois, le 5 septembre 1722 (P.-G. Roy, *Ordonnances des Intendants*, I, 229). Ensuite, on constate sa présence jusqu'au 6 avril 1724 alors qu'il est parrain.

René Robineau de Bécancour, baron de Portneuf.—Il commandait à Chambly lorsqu'il fit baptiser son fils Étienne, le 30 novembre 1725. L'année suivante, le 5 octobre, il était inhumé à Montréal, âgé de soixante-six ans.

Jacques Hugues Péan de Livaudière.—Portant le titre de capitaine, commandant du fort, son nom figure à plusieurs reprises dans les registres de Chambly, années 1727, 1728 et 1729. La première mention est du 19 octobre 1727, et la dernière du 24 mai 1729. Il était marié à Françoise Pécaudy de Contrecoeur. Le 25 août 1728, M. de Livaudière étant absent c'est Étienne de Bragelogne qui assume le commandement de Chambly (Registre paroissial de Chambly).

Antoine Pécaudy de Contrecoeur.—"Capitaine et commandant pour le roi au fort", tels sont les titres que lui donne le registre de la paroisse à partir du 10 décembre 1729

jusqu'au 6 janvier 1732. Le 10 juillet de cette année, le sieur Pécaudy de Contrecoeur est encore à son poste (P.-G. Roy, *Ordonnances des Intendants*, II, 123).

Gaspard Adhémar de Lantagnac.—On le mentionne une première fois, au registre paroissial, en qualité de capitaine, commandant, le 6 octobre 1733. Lors du décès de sa femme Geneviève Martin de Lino, le 29 juin 1738, il est toujours à Chambly. Son nom apparaît, ensuite, le 24 novembre 1739, parce qu'il est parrain, puis le 29 février 1740, alors que Charles-François de Mézières, sieur de Lépervenche, lieutenant, déclare "qu'il commande à Chambly en l'absence de M. de Lantagnac." Le 6 mars suivant, M. de Lépervenche prend le titre de major.

Nicolas-Marie Renaud d'Avesnes des Méloises.—Le 30 septembre 1741 M. des Méloises était "capitaine d'une compagnie et commandant à Chambly" (P.-G. Roy, *Ordonnances des Intendants*, III, 15). Le 17 octobre suivant est présent à un mariage "M. de Lépervenche, lieutenant et major du fort, commandant en l'absence de M. des Méloises". Le 20 mars 1742, M. de Lépervenche est de nouveau remplaçant, puis, les 1 et 10 septembre 1742, M. de Méloises est revenu à ses fonctions (Étude de Hodiesne).

Charles-François de Mézières, sieur de Lépervenche.—Il prend le titre de commandant titulaire le premier juillet 1743 ; il était alors lieutenant, mais le 4 novembre il devient capitaine.

Louis Herbin.—En 1744 comme en 1745, dans les registres de la paroisse comme dans les actes du notaire Hodiesne, c'est Louis Herbin, lieutenant, qui commande à Chambly.

M. de Beaulac.—A la date du 20 janvier 1747, le notaire Hodiesne écrit que c'est M. de Beaulac, "l'un des seigneurs de Chambly", qui est "commandant pour le roi au dit fort."

MM. Sulte et Malchelosse (*Le Fort de Chambly*, p. 30) accordent la charge de commandant à Charles-Paul Marin en 1747, et à Louis Herbin en 1748, mais nous n'avons pu corroborer ces assertions.

J.-B. Hertel de Rouville.—Ce "lieutenant d'un détachement" assume la qualité de "commandant" le 30 juin

1748 (Registre paroissial de Chambly), comme aussi les 19 mai et 3 août 1749, puis le 8 mai 1750.

Jacques-Pierre Daneau de Muy.—L'ingénieur Franquet, visitant Chambly, en 1752, rencontre M. de Muy qui y commandait. Et le nom de cet officier apparaît aux registres de 1752, 1753 et 1754.

J.-B. Hertel de Rouville.—Toujours d'après le registre paroissial de Chambly, il reprend le commandement du fort Chambly le 15 mai 1757 et le conserve jusqu'en 1759 (Sulte et Malchelosse, *Le Fort de Chambly*, p. 36).

M. de Lusignan.—Cet officier qui commandait au fort de l'Île-aux-Noix, en novembre 1759, vint ensuite prendre le commandement de Chambly en 1760. Et ce fut lui qui capitula le premier septembre (Sulte et Malchelosse, *Le Fort de Chambly*, p. 36).

Telles sont les quelques notes que nous avons recueillies sur les chefs militaires de l'intéressant fort Chambly. En poursuivant les fouilles commencées, et en scrutant partout, il est probable qu'on obtiendra de nouveaux noms, et qu'on pourra enfin établir une liste définitive.

E.-Z. MASSICOTTE

QUESTIONS

Dans le contrat de construction d'un autel pour une paroisse des environs de Québec, en 1801, l'architecte Baillargé s'engage à le livrer aux "Dames Doreuses" le plus tôt possible. Le texte de l'acte laisse voir que ces "Dames Doreuses" sont des Religieuses puisqu'il est question de la permission de l'évêque. Quelle est la communauté de Québec qui, en 1801, devrait les autels ?

Curé

Connait-on un jeu canadien s'appelant "semer l'avoine" ou "vendre l'avoine"? Je serais reconnaissant à qui me dirait comment ce jeu se pratique.

L.-P. G.

LA PAROISSE DE STE-EULALIE ET MGR JOSEPH CALIXTE MARQUIS

Le fondateur de Sainte-Eulalie, Mgr Joseph-Calixte Marquis, est une personnalité extraordinaire dont nos parents nous ont souvent parlé avec beaucoup de respect et d'admiration et que la plupart d'entre nous avons un peu connue dans ses dernières années.

Ce vénérable prélat, dit Mgr Tétu, était un vrai patriote, un organisateur hors ligne, un caractère fortement trempé et d'une originalité extraordinaire, un prêtre éducateur, colonisateur, créateur de paroisses, fondateur d'oeuvres encore plus importantes. D'une énergie indomptable, jamais à court de moyens, quand il avait un projet en tête, quand il entreprenait quelque chose, il semble que le succès était assuré.

C'est lui qui a fait toutes les démarches nécessaires pour obtenir l'érection civile et canonique de notre paroisse, et qui a choisi le beau nom porté. C'est lui encore qui a servi de conseiller, et même, dans bien des circonstances, d'avocat aux premiers colons, dans les difficultés inévitables des débuts.

On ne craignait jamais de le déranger, quelque fut l'heure du jour et même de la nuit, lorsqu'on avait besoin de ses services, tellement il était toujours accueillant et disposé à obliger tout le monde.

Un enfant craint-il d'importuner ses parents ? telle était la disposition et les sentiments naturels de tous envers lui, qu'on peut dire qu'il était leur père et qu'ils étaient ses enfants.

Il ne se contentait pas de les diriger de loin, mais il faisait souvent à pieds (le seul moyen possible alors) le long trajet de Saint-Célestin à Sainte-Eulalie, par des chemins souvent impraticables.

Les enfants actuels de Sainte-Eulalie seraient sans doute bien étonnés, s'ils voyaient M. le curé affublé d'une tuque, d'un capot de grosse étoffe et de grosses bottes sauvages. Tel était l'accoutrement de Mgr Marquis, lorsqu'il venait à Sainte-Eulalie en hiver. A l'été on le voyait avec des salopettes, une casquette et des bottes sauvages. Les

étrangers qu'il rencontrait en route, le prenaient pour un voyageur quelconque ou un mendiant.

Lui ne jouissait intérieurement jamais autant que lorsqu'il ressemblait à ses enfants et partageait leur misère.

Mon père nous racontait une foule d'anecdotes curieuses au sujet de Mgr Marquis. Ne pouvant les rapporter toutes ici, je me contenterai de la suivante : Un jour que Mgr Marquis montait à Sainte-Eulalie, il rencontra un mendiant, qui lui demanda une pipe de tabac et s'assit ensuite sur un corps d'arbre renversé, pour causer un peu avec lui. Au cours de la conversation le mendiant sortant un flacon de whikey en présenta à Mgr Marquis en lui disant : "Tiens, prends un coup d'étoffe du pays". Mgr Marquis ayant naturellement refusé cette offre, le mendiant croyant toujours avoir affaire à un copain, lui dit : "T'es le premier quêteux que j'encontre qui r'fuse de prendre un coup." Dans les journées qu'il passait à Sainte-Eulalie, il ne restait pas oisif. Il visitait tous les colons, s'intéressait à leurs besoins et leur aidait même parfois dans leur travail. Il n'avait pas besoin de questionner un défricheur pour connaître ses misères. "Mais, disait-il parfois, tes parents vont te fournir de quoi hiverner, ton cheval et ta vache? Si la réponse était négative, le pauvre colon était certain que les choses n'en resteraient pas là.

Au risque de scandaliser les jolies dames et demoiselles d'aujourd'hui, il faut que je raconte encore une petite anecdote se rapportant à mon sujet :

Un jour qu'un colon était à travailler péniblement à arracher une souche, Mgr Marquis arriva à l'improviste et lui dit : "Attends, je vais peser avec toi sur la rame pendant que ta femme va mettre ce râton sous la souche" (car alors les femmes faisaient de la terre, toutes les femmes) et il se pendit de tout son poids au bout de la rame, en imprimant avec l'homme un mouvement lent (de bas en haut) pour soulever la souche d'un côté, pendant que la femme s'efforçait de placer le râton sur le bord des racines.

Après qu'ils eurent fini ce travail, l'homme dit à Mgr Marquis, "je crois que ce n'est pas la première fois que vous arrachez les souches, mais cette fois-ci ce ne sera pas bien payant, puisque je n'ai qu'un merci à vous offrir, en atten-

dant comme de raison, le diner que la femme va aller préparer." Ce à quoi Mgr Marquis répondit : "Pour moi tout est également payant, car tout concourt au même but : Fonder ici une paroisse chrétienne."

Il encourageait fortement les colons à s'entr-aider les uns les autres et leur enseignait une véritable religion. On sait que tous les premiers colons furent logés chez-nous en attendant de se bâtir. Mgr Marquis disait à mes parents : "Notre-Seigneur a commandé de loger ceux qui sont sans abri, et il a promis une récompense à ceux qui le font. "Parce que vous m'avez logé, lorsque j'étais sans abri, entrez dans le royaume des Cieux."

On comprend qu'un tel prêtre était profondément aimé, de tous ceux qui avaient le bonheur d'avoir quelque rapport avec lui ; et il ne faut pas s'étonner du culte que professaient nos parents pour Mgr Marquis, car ils le considéraient tous comme un saint.

Il en fut de même de M. Barolet, le premier curé de la paroisse, et dans une certaine mesure, des autres prêtres qui dirigeaient la paroisse dans la suite.

Aujourd'hui, naturellement, les progrès matériels ont changé les choses, et le ministère ne requiert pas le même genre de dévouement, mais les paroissiens ne doivent pas oublier ce que Sainte-Eulalie doit à son fondateur et aux prêtres qui se sont succédés dans la paroisse.

Arrive-t-il parfois qu'un cultivateur tombe malade ou meurt, alors le curé organise une corvée pour faire les travaux de la terre et quelquefois y prend part lui-même.

C'est une faible image de ce qui se pratiquait autrefois lorsque les besoins presque constants le demandaient

A Sainte-Eulalie, le prêtre s'est toujours intéressé aux besoins temporels des paroissiens, voilà pourquoi l'esprit religieux y est si profondément enraciné, la foi si robuste et l'esprit paroissial si admirable.

J. D. TOURIGNY

LES CORVEES A LA BAIE SAINT PAUL EN 1788

Une tradition en train de disparaître, c'est bien celles des "corvées". Nées de la charité chrétienne qui commande d'aimer son prochain comme soi-même, elles existent encore aujourd'hui dans les cas extraordinaires où cette vertu commande plus impérieusement, mais elles ont à peu près disparu de la vie courante.

Et pourtant, chez nos ancêtres, elles étaient le moyen de continuer non seulement des entreprises privées, mais même publiques. L'argent chez nos grand-pères était chose dont on avait peu le droit de se servir. Aujourd'hui nous disons qu'il est rond pour rouler ; nos ancêtres auraient dit qu'il est plat pour s'empiler. Ils n'avaient pas tort, car dans ce temps-là, il y avait certainement moins d'argent en circulation qu'aujourd'hui et puis on s'habillait, on mangeait et on se logeait aussi bien qu'aujourd'hui. On réservait l'argent pour les grandes circonstances : mariages, sépultures, articles importés. Si nous laissons de côté tous les caprices que nous échangeons contre argent, nous pourrions probablement vivre de façon aussi économique qu'eux, mais nous en souffririons, car le monde a marché, et, en corrélation avec ce voyage, la mentalité a changé. En bien ou en mal ? Je ne sais trop.

Voici donc un beau modèle de corvée tiré textuellement des archives de la Baie St-Paul. Il date de 1788, au mois de décembre.

C'est le 3e dimanche de l'Avent. Il y a des réparations à faire aux propriétés de la Fabrique ; or, voici en quels termes messire Louis Lelièvre s'adresse à ses paroissiens :

"Après avoir examiné dans la dernière corvée s'il était possible de réparer la clôture du cimetière, l'on a vu qu'il était plus avantageux d'en faire une neuve, vu que la plus grande partie des pieux sont pourris ou coupés au niveau de la terre, et comme une paroisse ne doit rien avoir tant à coeur que l'entretien de son église et du cimetière qui est un lieu particulièrement béni, et où reposent les corps de vos parents et de vos amis, à ces causes tous les habitants de cette paroisse sont avertis de faire les fournitures ci-dessous spécifiées, et de transporter dans le cours de cet hiver, le bois nécessaire.

“1°) il faut 64 limandes équarries de 12 pieds au moins de longueur sur 4 pouces d'un bout à l'autre de largeur, et 3 pouces d'épaisseur. 16 habitants fourniront chacun 4 limandes de la longueur, largeur et épaisseur cy-dessus marquées.

“2°) 36 gros pieux tout ronds de 9 pieds de longueur, sur 15 pouces de diamètre ou d'épaisseur ; 18 habitants en fourniront chacun 2 de la longueur, et épaisseur cy-dessus marquées.

“3°) 700 pieds tout ronds de 8 pieds de longueur sur 8 ou 9 pouces de diamètre ou d'épaisseur ; 100 habitants en fourniront chacun 7, de la longueur et épaisseur cy-dessus marquées.

“4°) Enfin, 8 échelles de 30 pieds au moins sur une largeur proportionnée. 16 habitants les fourniront, de sorte qu'il faut que deux voisins fassent une échelle de la longueur mentionnée.

“Ceux qui voudront fournir ou des limandes, ou des gros pieux, ou faire une échelle avec leur voisin, viendront se faire inscrire sur le catalogue.

“De plus, ceux qui n'ont rien fourni, et qui n'ont pas travaillé dans la dernière corvée, travailleront ce printemps à la clôture, de sorte que ceux qui ont déjà fourni et travaillé ne doivent s'inquiéter pour cela ; qu'ils soient persuadés que je n'en ferai pas plus faire aux uns qu'aux autres, et que je n'exigerai pas plus des uns que des autres.”

N'est-ce pas merveilleux que cette nomenclature aussi sonore que le métal précieux qu'elle sert à dénommer. Probablement que si nous avions en mains les quadruples doubles et les portugaises de si haut cours, nous ferions comme eux, les conservant religieusement.

ANDRÉ (1)

QUESTION

D'où était originaire le premier Bettez établi au Canada ? Était-il Anglais ou Français ?

B. G.

(1) Le Progrès du Saguenay, 16 avril 1925.

LETTRE DE L'HONORABLE L.-J. PAPINEAU A
JOSEPH GIROUARD

—
Monte Bello, 27 juillet 1855.

Mon cher Monsieur Girouard,

Depuis que je vous ai écrit pour vous dire que mon épouse, ma famille et moi désirions fort que vous nous fîtes l'amitié de nous venir voir avec nos autres amis de St-Benoît, Monseigneur de Bytown a choisi le premier mardi d'août prochain pour le jour où il bénira notre petite chapelle funéraire et de famille. Il y a trente-trois ans, que dans cet établissement alors à son berceau, vous êtes venu avec tant de bons amis, dont si peu survivent, assister à la bénédiction de l'église paroissiale. Depuis lors la même cérémonie s'est répétée pour deux autres églises paroissiales, dans la ci-devant seigneurie de la Petite-Nation. Aucune réunion ne peut se répéter pour nous, si à nos âges, comme celles qui avaient lieu alors, quand des natures aussi heureuses, que celles de mon père, de Messieurs Félix & Dumouchel donnaient l'ordre, le signal & l'exemple d'être gais. Depuis lors ils nous ont laissés & la gaieté a été ensevelie avec eux. Les années se sont accumulées & bien plus encor, les deuils & les chagrins. Néanmoins quand d'anciens amis comme vous et moi se revoient, ce sont des jours de rajeunissement, puisque nous avons peu à dire des évènements contemporains & beaucoup à dire des évènements passés ; nous nous faisons illusion & pendant quelques instants, en parlant du bon vieux tems, où nous éprouvions bien des contrariétés, tout comme depuis, mais où pour chaque contretems qui nous chagrinait, mille espérances nous déridaient. Venez voir vos amis & les consoler, Madame Dessaulles, Madame Benjamin Papineau, mon épouse et moi ; ce sera oeuvre de charité & d'amitié dont tous, nous serons bien reconnaissans. Si vous ne venez qu'avec des hommes, les voitures publiques suffiraient. Mais si vous ajoutez au plaisir que nous donnera votre bonne compagnie, celui que nous donnerait votre bonne compagne, si elle veut bien nous faire cette amitié, ou quelqu'autre dame, la voiture publique est bien dure et encombrée, les chevaux bien rosses, les chemins du Long Sault bien pierreux, et ce trajet bien fatigant, au lieu que si

vos bonnes voitures vous amenaient avec Mrs & Mmes Dumouchel & Lemaire de manière à arriver à Grenville à deux heures, vous serez ici à quatre sans avoir éprouvé d'incommodité. Si vous avez l'obligeance de me prévenir du jour de votre arrivée, j'irais avec mes voitures vous prendre au débarquement chez Major. Le mercredi nous aurons dans la chapelle bénie de la veille, un service à la mémoire des chers parents décédés.

Dans l'espérance de vous voir alors je vous prie de vous préparer à me répondre sur l'affaire suivante dont je vais vous entretenir. Vous avez, me dit-on, fait l'inventaire de ce bon, brave et héroïque docteur Chénier. Sa mère était son héritière. Elle a légué tout ce qu'elle avait à sa belle-fille, femme du capitaine Chénier, de Longueuil. Celle-ci, depuis son veuvage, s'est faite religieuse à Longueuil, mais avant de faire ses voeux, elle a fait donation de vingt cinq louis à elle due en vertu du legs de sa belle-mère par la succession du docteur Chénier, à ses deux belles-soeurs qui demeurent ici, l'une épouse de Mr Louis Thibaudeau, cultivateur peu à son aise, et l'autre, épouse du père Lalonde, qui sont dans une grande pauvreté. Cette somme toute modique qu'elle est, est importante pour ces deux personnes tout à fait recommandables. Je vous demanderai donc quand j'aurai le plaisir de vous voir, si elles ont quelques chances de la recouvrer & à qui elles devront s'adresser pour l'obtenir.

Adieu, mon cher Monsieur Girouard, souhaitant que la présente vous trouve avec Madame votre épouse et votre famille ainsi que Messieurs Dumouchel & Lemaire, leurs dames & leurs familles, en santé & contentement, je vous dis à tous au revoir.

Votre ami bien affectionné,

(signé) L. J. PAPINEAU (1)

QUESTION

En quelle année M. Duvergier de Hauranne a-t-il visité le Canada ? A-t-il écrit une relation de son voyage ?

G. O. B.

(1) Archives de la province de Québec.

LES CANOTS SAUVAGES D'AUTREFOIS

Dans le récit de son voyage de 1669-1670 au saut Sainte-Marie, Gallinée fait la description suivante du canot d'écorce dont se servait alors les Sauvages et les voyageurs canadiens :

“Ce sont, dit-il, de petits canots d'écorce de bouleau d'environ vingt pieds de long et deux pieds de large, renforcés dedans de varangues et lisses de cèdre fort minces, en sorte qu'un homme le porte aisément, quoique ce bateau puisse porter quatre personnes et huit ou neuf cents livres pesant de bagage. Il s'en fait qui portent jusqu'à dix ou douze hommes avec leur équipage, mais il faut deux ou trois hommes pour les porter. Cette façon de voyager fait la navigation la plus commune et la plus commode de ce pays, quoiqu'il soit vrai de dire que, quand on est dans un de ces bâtiments, on est toujours, non pas à un doigt de la mort, mais à l'épaisseur de cinq ou six feuilles de papier.”

Puis Gallinée continue :

“Il n'y a que les peuples qui parlent algonquin qui bâtissent bien ces canots. Les Iroquois se servent pour leurs canots de toutes sortes d'écorces, hormis de celle de bouleau, et bâtissent des canots mal faits et fort pesants, qui ne durent au plus qu'un mois, au lieu que ceux des Algonquins, étant conservés, durent cinq à six ans... Il faut se tenir tout le temps qu'on est dans ces canots à genoux ou assis, prenant garde de bien garder l'équilibre, car ces bâtiments sont si légers qu'un poids de vingt livres sur un bord plus que sur l'autre est capable de les faire tourner, mais si prestement qu'à peine a-t-on le temps de s'en garantir. Leur fragilité est si grande que de porter un peu sur une pierre ou d'y aborder un peu lourdement est capable de faire un trou, qu'on peut, à la vérité, accommoder avec du brai.

“La commodité de ces canots est grande dans ces rivières qui sont toutes pleines de cataractes ou chutes d'eau et de rapides par lesquels il est impossible de passer aucun bateau, auxquels, quand on est arrivé, on charge canot et bagage sur les épaules, et on va par terre jusques à ce que la navigation soit belle ; et pour lors on remet son canot à l'eau et on rembarque.”

MONSEIGNEUR JEAN-CHARLES LE PRINCE

Monseigneur Jean-Charles Le Prince fut coadjuteur de Monseigneur Ignace Bourget (1845-1852), et premier évêque de Saint-Hyacinthe (1852-1860).

Le Prince était le vrai nom de ce frère de mon grand-père maternel. Dans sa monographie de Saint-Jacques de Montréal, M. Olivier Maurault note justement : "il signait Le Prince, quand il arriva à l'Évêché, en 1826." Plus tard, il laissa tomber la particule, en quoi toute la famille l'imita, et l'on est resté avec un nom tronqué. Pourquoi ne pas revenir à l'orthographe originelle, la seule authentique ? Un nom de famille, c'est un héritage. L'on n'a pas le droit d'en altérer l'intègre transmission. Puisse un descendant de mes parents maternels restaurer enfin la tradition sur ce point, défini clairement par tous les documents d'archives, et sauver de l'oubli le vocable qui désignait les ancêtres ! Il n'est pas bien de s'obstiner à garder un nom qui n'a aucune racine dans le passé, quand il serait si simple et si légitime d'adopter celui qui fut porté par les générations lointaines, auxquelles l'on se rattache par le sang.

Jean-Charles Le Prince était un pur acadien. Chassé de Port-Royal par "le grand Dérangement", sa famille s'était établie, après bien des pérégrinations et des infortunes, à Saint-Grégoire-de-Nicolet, où elle avait fait souche. La mère — née Rosalie Bourg — avait cinq ans lors de la Déportation qui la jeta, elle et les siens, sur les rives inhospitalières du Massachusetts. Ce lamentable exode lui était resté gravé dans la mémoire en traits de feu. Les années avaient beau passer sur ce souvenir d'enfance : l'image se dressait vivace et douloureuse. Elle ne pouvait l'entendre évoquer sans tomber dans une profonde mélancolie. Aussi évitait-on d'en parler en sa présence.

Nous possédons de cette aïeule un charmant pastel exécuté par Louis Dulongpré, ce français qui vivait à Montréal vers 1840, et où il faisait un peu de tout, — littérature, théâtre de société, peinture. Un grand tableau religieux, signé de lui, se trouve, ou se trouvait, à Notre-Dame. Il avait de belles qualités de portraitiste, si j'en juge par ce

dessin enlevé, d'un naturel exquis, que la piété filiale de Mgr Le Prince lui commanda.

Une tradition, naïve comme une légende dorée, mais dont je garantis l'authenticité, a cours dans la famille au sujet de la naissance de Jean-Charles. Sa mère avait élevé une postérité assez nombreuse. Sa mission à cet égard semblait finie. D'autant qu'elle commençait à avoir de l'âge. Et voilà qu'après un intervalle de sept années, elle se sentit à nouveau enceinte. "Celui-ci, dit-elle dès lors, c'est mon petit évêque." Elle ne cessait de répéter cette parole. C'est par ces mots qu'elle accueillit la naissance de l'enfant. Elle ne fut pas étonnée le moins du monde de le voir devenir prêtre. Pour elle, c'était écrit. Quand elle mourut à Saint-Grégoire, en 1846, à l'âge de 96 ans, son Jean-Charles était évêque de Martyropolis depuis un an déjà. Ceci, qu'on le croie bien, n'est pas une histoire inventée après coup. Ce n'est, au reste, ni le premier ni le dernier exemple de cette intuition maternelle, à laquelle Dieu permet de pénétrer parfois si avant dans les secrets de l'avenir.

HENRI D'ARLES (1)

LES DISPARUS

Béatrice La Palme—Née à Beloeil le 27 juillet 1878, elle fit ses études au pensionnat des Soeurs de Jésus-Marie, à Hochelaga. En 1897, elle obtint la bourse Strathcona qui lui permit de poursuivre ses études musicales en Europe. Admise au Royal College of Music de Londres, elle cultiva sa voix, puis débuta à Covent Garden de Londres en 1903. De là, elle chanta à Lyon, puis à Paris avec grand succès. En 1908, elle épousa Salvator Issaurel, à Paris, puis vint fonder une académie, à Montréal, en 1912. Cette cantatrice distinguée décéda, dans la métropole canadienne, le 8 janvier 1920.

Cabrette

(1) *La Presse*, 18 février 1925.

LETTRE DE M. D'IBERVILLE AU MINISTRE SUR
SA CAMPAGNE DE 1697 A LA BAIE D'HUDSON

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de vous rendre compte de ce que j'ai fait à la coste anglaise de l'île de Terre-neuve par deux occasions devant mon départ de Plaisance, & vous marquais que n'ayant (sic) pu aller à la Coste de l'Acadie comme vous me l'ordonniez, sans hasarder de ne pas faire le voyage du Nord, pour lequel vous me marquiez votre intention en cas que je ne pusse faire les deux. Comme il était de la dernière conséquence pour réussir dans cette entreprise de primer les ennemis & ne pas les trouver entrés dans la rivière & rendus au fort où il eut été comme impossible de les forcer n'ayant que des vaisseaux trop grands & qui tiraient trop d'eau pour rentrer dans cette rivière surtout me rendant dans l'arrière saison où les coups de vent & mauvais temps sont fréquents & où je serais arrivé avec des équipages malades, hors d'état de rien faire, (quoique nous ayons été dans la belle saison, plus du quart de nos équipages avait le scorbut arrivant là...

Je suis parti de Plaisance le 8 de juillet avec le *Palmier*, le *Wesp*, le *Profond*, & un brigantin du Roy que j'avais pris et fais la route du détroit d'Hudson passant sur le grand banc nous n'arrêtâmes pas, les brumes étant fort épaisses & le vent bon pour le détroit où nous nous rendîmes le 28 de juillet & le 29 nous entrâmes dans le détroit par le Nord de Résolution où nous ne trouvâmes pas beaucoup de glaces que des bancs clairs qui ne nous arrêterent pas. Le troisième août nous nous rendîmes entre Digue et Ratingan qui est la sortie du Détroit pour entrer dans la Baie où nous trouvâmes les glaces si serrées que nous ne pûmes faire voile & grapinâmes dessus. Deux jours plus tôt nous eussions trouvé ces bancs dans la Baye qui n'eussent pas été si serrés dans lesquelles nous eussions fait route. Le cinquième, elles nous pressèrent si fort, les courants les faisant mouvoir d'une si grande violence, qu'ils écrasèrent le brigantin entre elles & le *Palmier* sans que l'on pût sauver que l'équipage. Nous sommes restés dans ces glaces depuis le 3ième du mois jusqu'au 28, toujours vent devant ou calme souvent les

4 navires ensemble & souvent séparés. Il le fut tout à fait des autres le vingt-troisième sans pouvoir les joindre. Ils étaient à 4 lieues de moy. Nous avons eu tous nos éperons cassés & plusieurs voyes d'eau que les glaces nous ont faites, le *Palmier* son gouvernail rompu qu'il racommoda.

Le 28, à neuf heures du matin, les vents au nord est, je me trouvai débarrassé des glaces & 6 lieues dans la Baye, ne voyant pas les autres vaisseaux desquels j'avais oui le jour auparavant les coups de canon qui avaient infailliblement pris la route du fort Bourbon, je la fis & m'y rendis le 4ième septembre. A 4 lieues du fort dans la rade à 7 brasses d'eau où je mouillai sur le soir, les vents étant au sor-ouest j'envoyai ma chaloupe à terre avec 20 Canadiens & le sieur de Martigny pour voir s'il ne trouverait pas quelques Sauvages pour avoir des nouvelles de ce qui se passait au fort & si les navires anglais de l'Europe n'y étaient pas arrivés & repartis après l'avoir muni pour aller au fort Ste-Anne, au fond de la Baye, comme ils ont fait en 1694.

Le cinquième septembre, à 6 heures du matin, les vents au ouest-sor-ouest, venant de la rivière, je découvris trois navires, à trois lieues sous le vent à moy qui louvoyaient pour gagner la rade. Ne les connaissant pas bien, je me mis sous les voiles & fis les signaux de reconnaissance auxquels ils ne me répondirent pas. Voyant que c'était des Anglais je me préparai à les combattre & tâchai de les mettre hors d'état d'entrer dans la rivière & de secourir le fort. En attendant l'arrivée de mon frère & des autres vaisseaux, étant une nécessité absolue pour la réussite de cette entreprise de ne pas la laisser entrer quelque inégales que fussent nos forces aux leurs, ayant à faire à un navire de 50 canons & 2 de 32. Après avoir pris l'avis des officiers que je trouvai très disposés à périr plutôt que de les laisser entrer, j'arrivai sur eux & nous commençâmes à nous combattre à neuf heures & demye du matin. A 1 heure après midy, ayant arrivé sur les deux 32 canons, leur donnant des volées de fort près pour les désenparer & mettre hors d'état de secourir le fort. Le gros venant à moy & moy à luy sur les deux huniers, ayant de la peine à me servir de ma batterie de dessous le vent j'arrivai sous le vent de luy tout mon canon pointé à couler bas passant vergue à vergue l'abry de ses voiles faisant dresser mon vaisseau je lui tirai ma bordée & le

coulai bas sur le champ ne faisant pas trois fois sa longueur de chemin, je tournai d'abord aussitôt & fus sur le *Hudson bay* pour l'aborder qui était le plus propre pour entrer dans les rivières qui amena, ne voulant pas attendre l'abordage. Je chassai sur l'autre qui fuyait au nord-est n'étant encore qu'à portée de canon de lui allant aussi bien que moi qui n'osais forcer de voiles, ayant plusieurs haubans coupés & beaucoup de manœuvres & sept coups de canon à l'eau qui m'en donnaient plus que je n'en pouvais pomper. Ayant eu 2 pompes crevées dans le combat je revirai de bord & fus amariner le *Hudson* où j'envoyai le sieur de la Salle avec 25 hommes pendant que je me racommodais, ce qui fut bientôt fait & rechassai le vaisseau qui fuyait & avait bien trois lieues devant moy. Sur le soir le vent venant au nord & brumeux, je le perdis de vue, ce qui m'obligea de revenir joindre la prise & mouiller contre elle, proche du navire coulé bas duquel on n'a pu sauver personne. J'ai sçu de ces prisonniers que c'était un navire de guerre de 54 canons n'en ayant que 52 de montés nommé le *Hammechère*, (*Hampshire*) qu'il avait 230 hommes d'équipage, que celui qui fuyait était le *Deringue* (*Daring*) de 32 canons & 80 hommes appartenant à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ils me dirent qu'ils avaient perdu dans les glaces à l'entrée du Détroit où ils avaient été arrêtés 25 jours par les glaces. Un brulot qui accompagnait ce vaisseau de guerre, qu'ils avaient rencontrés près de Digue une flûte contre laquelle ils s'étaient battus pendant six jours & qu'ils ne croyaient pas qu'elle se put rendre icy & qu'elle s'était jointe dans les glaces à 2 autres navires. C'était le *Profond* que j'avais armé à Plaisance de 28 canons avec 120 hommes. Le sieur Du Guay, au rapport de ces Anglais & de son équipage même, a fait tout ce qu'un brave homme peut faire. Il a eu 4 hommes tués & 14 de blessés.

Dieu mercy! Dans le combat je n'ai eu personne de tué seulement 17 blessés, tout l'équipage y a parfaitement fait son devoir surtout les officiers qui y ont tous fait chacun dans leur poste ce que de braves gens expérimentés y pouvaient faire. Ils espèrent, Mgr, que vous serez content de leurs actions & que vous voudrez bien vous souvenir d'eux

pour leur avancement & moi pareillement. Le Sr de la Salle y fut blessé légèrement.

J'espère que vous voudrez bien vous souvenir pour mériter mon avancement de ce que j'ai fait dans ces deux dernières années icy tant à la prise de Nieuport qu'au fort de Pemquit & de la côte anglaise de Terre-neuve dont je m'étais rendu maître. Quoique la prise de St-Jean ait paru être faite par Mr de Brouillan, je peux bien dire que sans moi & sans mes gens il ne l'eut jamais osé entreprendre & je luy ai frayé le chemin partout. J'ai abandonné toutes mes affaires à Plaisance & à la côte anglaise qui montaient à plus de cent mille écus dont j'eusse pu retirer la plus grande partie.

Le *Hudson Bay*, après sa prise, je me trouvai dans une situation, Mgr, où j'espérais que vous auriez tout lieu d'être content de ma conduite me trouvant en état de prendre le fort Bourbon, le bien munir de marchandises & vivres & d'envoyer au fonds de la Baye mon frère avec son navire & le *Hudson Bay* qui était propre à entrer dans les rivières & par là prendre le fort Ste-Anne & le *Deringue* s'il y était allé. Les Anglais ne croient pas qu'il en ait pris la route ayant son grand mât cassé et croyant que je irais au fonds de la Baye. Le malheur que j'ai eu de perdre le *Pélican* & le *Hudson Bay*, deux jours après sa prise. Pour continuer mon journal, le 6ième au matin le vent au ouest-sor-ouest en beau temps nous levâmes l'ancre & nous en vinmes mouiller à la rade où j'étais le 4ième. Ma chaloupe vint aussitôt à bord qui m'emmena des Sauvages qui m'apprirent qu'il n'y avait dans le fort que 35 hommes, un des Canadiens qui était dans les bois avec les Sauvages à la prise du fort & les deux Iroquois qui n'avaient pas voulu se rendre prisonniers des Anglais l'automne dernier. Je fis charger dans le *Hudson Bay* un mortier, 50 bombes & tout ce qui m'était nécessaire pour l'attaque du fort en attendant l'arrivée de mon frère. Le septième, la mer haute pour entrer dans la rivière, le vent devint à l'est-s-est en neige avec apparence de mauvais temps, j'appareillai dans le *Pélican* & m'en fus mouiller au large à neuf brasses d'eau, à 5 lieues de terre où le vent devint à l'est & nord-est en foudre avec une neige & une grêle si grande que l'on ne se pouvait montrer au vent qui

augmenta jusqu'à minuit. La mer devint tout à fait grosse passant sur la hune de beaupré. Ma grande ancre que j'avais mouillée avec deux câbles filés cassa. Le câble tenant bon, je mouillai les autres qui ne résistèrent pas & fus porté à la coste sans pouvoir l'empêcher quelques manoeuvres que je fisse. J'échouai à l'entrée de la rivière Ste-Thérèse, à deux lieues du fort, à une longueur de câble, où ce navire emplit d'eau sur les trois heures après minuit du plus rude temps qui se puisse voir.

Le lendemain, huitième, le vent au nord-ouest clair sur les huit heures du matin, à marée basse, le navire tout à sec ne voyant aucune apparence de le sauver, je fis descendre à terre tout mon équipage armé de tout ce qui était nécessaire pour aller prendre le fort d'emblée l'épée à la main pour avoir des vivres. Le neuvième, me préparant à aller prendre le fort nous aperçûmes nos vaisseaux mouillés en rade où je les fus joindre à la marée haute, j'entraï au Trou le *Hesp* & le mouillai où le *Palmier* me vint joindre ayant perdu de ce coup de vent du six au sept son gouvernail fesant de l'eau à deux pompes, les glaces l'ayant crevé. Le Trou est un endroit à l'entrée des battures de la rivière Ste-Thérèse de deux longueurs de câbles de large & de trois de long où il reste à marée basse quinze pieds d'eau où il n'y a pas d'abri de vent de nord-nord-est & si un câble ou l'ancre chas-se on est échoué, exposé à périr, mais c'est une nécessité de s'y mettre, n'ayant pas quoy décharger les vaisseaux ny faire de l'eau ; cela ne se peut faire avec des chaloupes mouillées à 4 lieues au large où la mer est toujours grosse. Pour vous donner idée, Mgr, de cette rade, c'est comme si un navire mouillait à 4 lieues de Bayonne, hors de la rivière, qu'il n'y eut que sept brasses d'eau & le Trou où l'entrée des battures où l'on ne trouve pour y aller dans les grandes mers à marée haute que 15 à 16 pieds d'eau dans le chenail. Jugez par là, Mgr, quelle est la ressource d'un navire qui perd de mauvais temps ses aneres & s'il peut éviter de périr les vents le jetant droit à la côte.

Le dixième, je m'en allai à terre après avoir fait enfourcher ces navires avec les chaloupes chargées du mortier & bombes que le *Palmier* avait à son bord que je débarquay au camp où était tout mon équipage à deux lieues du

fort, je fis travailler à des batteries & à passer mes malades au nombre de 80, du *Pélican* de l'autre côté de la rivière où je leur fis faire des tentes.

Le douzième, j'ai bombardé le fort.

Le 13ième, il se rendit à composition, suivant les conditions ci-jointes étant convenus des articles signés à 10 heures du matin & ne devant rendre le fort qu'à une heure.

J'envoyai Mr Le Roy de la Poterie avec l'aumônier qui nous servait d'interprète & le député du gouverneur anglais qui avait la capitulation signés joindre mon frère qui était au fort le premier pour poser les sceaux du Roy & faire ser- rer tout dans les magasins ce qui serait épars dans le fort.

A une heure, la garnison du fort sortit au nombre de 52 hommes dont 17 étaient du *Hudson Bay* qui s'y étaient sauvés après avoir été à la côte & je fis entrer celles desti- nées pour le fort.

Je ne songeai plus qu'à me disposer à partir, je fis aus- sitôt travailler à mettre à l'eau la *Bremalle*, (*l'Albermale*) qui est un petit navire de 40 tonneaux fort vieux pour m'en servir à charger les castors aux vaisseaux et en décharger les vivres. Le sieur de la Poterie s'occupa aux inventaires du fort dont je le chargeai. J'entrai dans ce Trou avec les autres vaisseaux le *Profond* que je déchargeai avec cette barque, ayant visité le *Palmier* & le trouvant hors d'état de s'en retourner cette année n'ayant pas de ferrure, de gou- vernail & ayant tout l'avant fort endommagé des glaces qui lui ont emporté son éperon & sa contre-étrave & usé tout le bordage de l'avant où sont plusieurs voies d'eau que l'on ne peut étancher qu'en changeant quatre bordages de chaque côté, je me résolus de l'entrer dans la rivière & l'emmener proche le fort après l'avoir allégé.

Le 21e, ayant chargé la barque une seconde fois du res- tant de castors & autres choses inutiles dans ce fort, je l'en- voyai au *Profond* n'y ayant pu aller ce voyage-là m'étant trouvé indisposé. Un assez gros vent de nord à demy ma- rée basse la jeta sur une batture où elle se creva et emplit d'eau de quoy on vint m'avertir la nuit. J'y envoyai aussitôt du monde qui firent plusieurs puits dedans & l'amenèrent pleine d'eau au fort où je la fis décharger. Il fut jeté plu- sieurs choses qui étaient dedans à la mer pour faire des puits

& l'alléger. Mr de la Poterie ayant pris soin de la charger et de la décharger vous informera au juste de ce qu'il y a de perdu. Après cette perte j'occupay mes chaloupes à porter aux vaisseaux nos malades de scorbut au nombre de 300 dont j'avais une partie dans cette barque. Les chaloupes ne pouvant aller & venir aux bords à cause du mauvais temps. Après je donnai des ordres sur ce que je croyais qu'il y avait à faire au fort dont je chargeai mon frère, de Serigny, & le sieur de Martigny, gouverneur du fort, dont je vous envoie copie.

Ayant eu le malheur de perdre mes instructions dans mon naufrage avec quelques autres papiers, je ne sais, Mgr, si je n'aurai pas oublié quelque chose de ce que vous m'avez ordonné. J'y ai fait recevoir pour gouverneur le sieur de Martigny, qui est un de mes cousins germains & qui y était lieutenant lorsqu'il fut pris, qui est revenu des prisons d'Angleterre. C'est un fort brave homme, le Sr de Boisbriand, commandant un détachement de 20 soldats de Canada, auxquels j'ai joint 30 Canadiens en qualité de lieutenant de Roy commandant 50 hommes & le Sr de Caumont pour major que j'avais en cette qualité à Terre-neuve & le Sr de St-Denys, capitaine de 50 autres Canadiens ; je vous envoie le rôle.

Je charge le Sr Rouget, écrivain du *Palmier*, de tous les effets du fort en qualité de commis général, qui fera rendre compte aux autres comme au Sr Jérémi, interprète & commis de la traite, & un pour les vivres qu'ils choisiront le plus capable des hommes qu'ils ont pour cela. J'ai cru, Mgr, que cela suffisait pour que tout soit dans l'ordre pour les formalités. Pour les effets du fort je n'en ai fait aucune. J'ai laissé faire cela à Mr de la Poterie, embarqué en qualité de commissaire, duquel j'ai tiré des copies des inventaires qu'il a faits que j'ai fait signer au sieur Rouget.

Le 24 7bre, je suis parti du Trou dans le *Profond* avec mon équipage & 44 Anglais hors 50 hommes que mon frère a gardés.

Je me suis rendu à l'entrée du Détroit le premier octobre. Nous avons eu quelque mauvais temps de ce pays-là que nos équipages n'ont pas trouvé chaud & sommes sortis de ce détroit-là le neuvième & rendus le 7ième de novembre

à la rade de Belle-Isle, n'ayant pu gagner Rochefort. Nous ne sommes pas en état de pouvoir manœuvrer nos vaisseaux. Tous nos équipages malades du scorbut.

Le 3^{me} au matin, voyant une continuation de vent de sor-ouest nous avons suivi Mr de Pallière qui va au Port-Louis & nous à Groye, mouiller pour envoyer nos malades à terre & prendre à leur place les détachements de 100 hommes qui arrivent de Plaisance dans l'*Éveillé*.

Le Sr de la Savonnière, qui les commande, voulant aller à Rochefort, m'a demandé de l'embarquer après qu'il aura aidé à mener le vaisseau Port-Louis qui ne peut se conduire, tout son équipage étant malade.

J'ay tout lieu d'être content du Sr de Chatrier, qui commande le *Wesp* ; c'est un très habile homme de mer & capable de cette navigation du Nord. Le Sieur Du Guay, pareillement tous les officiers embarqués sur ses vaisseaux sont tous hommes très raisonnables dont j'ai eu lieu de me louer.

Je n'ai pas encore vu le commandant pour savoir ce que je ferais des Anglais que j'ai à bord, la poste est partie, j'envoie après pour y porter ma lettre.

Je suis avec un très profond respect,

Votre très hble & très obant serviteur,

D'IBERVILLE

Au Port-Louis ce 8 9bre 1697. (1)

QUESTIONS

Est-il vrai qu'en 1758 et 1759 les soldats et miliciens de Montcalm furent presque exclusivement nourris de la viande de cheval ?

Sold.

Où est mort M. Michel, géologue français je crois, qui s'occupa des mines d'or de la Chaudière ?

Beauce

Combien y a-t-il eu d'éditions des *Anciens Canadiens* de Aubert de Gaspé ?
Biblio.

(1) Archives de la province de Québec.

UN FILS DE QUÉBEC : LOUIS-RENE FREMONT

Né à Québec le 8 décembre 1768, du mariage de Jean-Louis Frémont et de Catherine-Renée Boucher de Boucherville.

Il se livra au commerce comme son père.

Aux élections générales de 1800 pour la Chambre d'Assemblée il brigua les suffrages des "libres électeurs de la basse-ville de Québec."

La vieille *Gazette de Québec* nous a conservé l'appel qu'il adressa à ses concitoyens pour leur demander d'enregistrer leur vote en sa faveur :

"Messieurs,

"Encouragé par un nombre respectable de mes amis et concitoyens, j'ose vous faire une offre de mes services pour vous représenter dans le prochain Parlement Provincial. Né et élevé au milieu de vous, mes principes vous sont connus ; et, engagé dans le commerce, je me flatte que vous serez persuadés qu'en soutenant mes intérêts je ne puis manquer de veiller aux vôtres, comme étant inséparables.

"Permettez-moi donc de solliciter vos suffrages et votre influence, et de vous assurer que si je suis heureux pour mériter votre confiance, tous mes efforts seront dirigés à vous prouver qu'au moins j'aurais fait mon possible.

"J'ai l'honneur d'être, messieurs très respectueusement,

"Votre très humble serviteur,

LOUIS FREMONT"

Québec, 17 juin 1800.

Pour une raison ou pour une autre, M. Frémont se retira de la lutte à l'ouverture du poll, et M. Robert Lester fut élu.

C'est quelques années plus tard que Louis-René Frémont décida d'aller s'établir à Saint-Domingue où il avait une tante. Il passa en France pour y régler quelques affaires, puis il s'embarqua pour sa destination lointaine. La France était alors en guerre avec l'Angleterre. Le vaisseau qui le portait fut attaqué et pris par une frégate anglaise.

Prisonnier de guerre pendant deux ou trois ans, M. Frémont put enfin s'échapper et gagner les États-Unis.

Comme les ressources de M. Frémont étaient entièrement épuisées, il renonça à son voyage à Saint-Domingue et s'établit comme professeur de français à Norfolk, en Virginie.

Il y mourut en 1818.

M. Frémont avait épousé, à New-York, le 14 mai 1807, Anne-Beverley Whiting, fille du colonel Thomas Whiting. C'est de ce mariage que naquit le fameux général John-Charles Frémont, qui fut deux fois candidat à la présidence des États-Unis.

P.-G. R.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LS-P. TURCOTTE

Histoire de l'île d'Orléans. Québec, atelier typographique du "Canadien", 21, rue de la Montagne, Basse-Ville — 1867. 164 pp. in-12.

Le Canada sous l'Union 1841-1867. Québec, des presses mécaniques du *Canadien*, no 1, rue Saut-au-matelot, basse-ville — 1871. 225 pp. in-12.

Le Canada sous l'Union 1841-1867. 2e, 3e et 4e parties, 1847-1867. Québec, de l'imprimerie du *Canadien*, no 2, rue Buades, vis-à-vis le bureau de poste—1872. 617 pp. in-12. (1).

L'honorable sir G. E. Cartier, ministre de la milice. Québec, atelier typographique de Léger Brousseau, 9, rue Buade — 1873. 80 pp. in-18.

L'honorable R. E. Caron, lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Québec, atelier typographique de Léger Brousseau, 2, rue du Fort — 1873. 56 pp. in-18.

Invasion du Canada et siège de Québec en 1775-76, étude précédée d'un compte-rendu de la célébration du centenaire de l'assaut de Québec en 1775 par H.-J.-J.-B. Chouinard. Québec, imprimerie A. Côté et cie — 1876. 104 pp. in-8.

Les archives du Canada, conférence prononcée à la convention littéraire d'Ottawa le 25 octobre 1877. Québec, imprimerie A. Côté et cie — 1877. 15 pp. in-8.. P.-G.. R.

(1) Seconde édition en 1882.

LES DISPARUS

L'honorable Vital-Léandre Dumouchel—Né à Saint-Benoit, comté des Deux-Montagnes, le 29 mars 1811, du mariage de Jean-Baptiste Dumouchel et de Marie-Victoire Félix. Admis à la pratique de la médecine en 1835. Il fut conseiller législatif de la division des Mille-Isles de 1864 à 1867. En mai 1867, il fut nommé sénateur du Canada. L'honorable M. Dumouchel décéda à Saint-Benoit le 23 septembre 1882. Il s'était toujours intéressé aux progrès de l'agriculture et fut pendant près de vingt ans président de la Société d'agriculture du comté des Deux-Montagnes.

L'abbé Michel Dufresne—Né à Montréal le 30 septembre 1791, du mariage de Louis Dufresne et de Marie Arbour. Ordonné prêtre le 9 octobre 1814, il fut vicaire à Québec, desservant de Sainte-Foy, curé de Saint-Nicolas (1822), et curé de Saint-Gervais (1838). M. Dufresne se noya dans un cours d'eau de sa paroisse, le 17 avril 1843, en revenant d'administrer un malade. Il fut un ami zélé et éclairé de l'agriculture. A consulter sur l'abbé Dufresne, le *Canadien* du 7 juin 1843, les *Mélanges Religieux*, vol VI, p. 170, et le *Foyer Canadien*, 1864, p. 369.

Pierre-Benjamin Dumoulin—Né aux Trois-Rivières, du mariage de François Dumoulin et de Louise-Charlotte Cressé. Reçu avocat le 21 juillet 1821. Il fut député des Trois-Rivières du 25 août 1827 au 2 septembre 1830, puis du 26 octobre 1830 au 31 octobre 1832, date de sa résignation. Il fut ensuite député du comté d'Yamaska du 20 décembre 1851 au 22 juin 1854. En 1853, M. Dumoulin avait été élu maire des Trois-Rivières. Il fut nommé, le 6 mars 1856, président de la Cour des Sessions Générales de Quartier de la paix pour Trois-Rivières. Décédé aux Trois-Rivières le 24 septembre 1856. Il avait épousé, en mai 1825, Hermine Rieutord, fille du chirurgien François Rieutord, et fut le père de 1° Sévère Dumoulin, avocat, député, puis shérif des Trois-Rivières ; 2° Gaspard Dumoulin, avocat, protonotaire d'Arthabaska ; 3° Charles Dumoulin, avocat, shérif des Trois-Rivières ; 4° Pierre-Benjamin Dumoulin, notaire, des Trois-Rivières.

Le Père Pierre Fiset—Né à Contrecoeur le 9 août 1821, du mariage de Louis Fiset et de Louise Perreault. Il entra dans l'Ordre des Oblats et fut ordonné prêtre à Montréal le 7 mai 1844. Cette même année, l'archevêque de Québec avant chargé les Oblats de la mission du Saguenay, le Père Fiset y fut envoyé avec les Pères Honorat, supérieur, Flavien Durocher et Augustin-Médard Bourassa. En 1846, le Père Fiset passa en France et entra chez les Trappistes. Il vécut à la Trappe de Staouëli, en Algérie, y devint prier et y mourut le 3 septembre 1878. En 1888, Faucher de Saint-Maurice visitait la Trappe de Staouëli. Le Père Prieur l'amena au cimetière de la maison. Faucher de Saint-Maurice raconte ainsi cette visite : "Tenez, me dit-il en m'indiquant une croix, il y a là un de vos compatriotes, un Canadien-Français, qui a été l'ami tout particulier du maréchal de MacMahon. C'était un saint, et je suis heureux d'avoir été s'appelait Pierre Fiset. Il a été prêtre chez nous et prier de la Trappe. Il est mort ici, le 3 septembre 1878, à l'âge de 57 ans, après avoir été 32 ans en religion." "Et pendant que le prier disait le *de profundis*, je lus sur la modeste croix du trappiste : *Nonnus Edmundus monachus sacerdos, 3 sept. 1878.*" Ce Père Édmond était Pierre Fiset.

Pierre Laviolette—Né à Boucherville le 5 mars 1794. Son père, riche négociant de l'endroit, descendait d'une ancienne famille canadienne. Après avoir terminé ses études au Collège de Montréal, M. Laviolette y prit l'habit ecclésiastique qu'il porta trois ans, pendant lesquels il enseigna au collège de Montréal puis au collège de Nicolet. En 1825, il épousa Elmire Lambert-Dumont, fille de Eustache Lambert-Dumont, seigneur des Mille-Isles, dont M. Laviolette devint le propriétaire à la mort de son beau-père. Il fonda, de sa bourse privée, à Saint-Eustache, un collège où firent leurs études bon nombre de jeunes gens qui devinrent plus tard des citoyens marquants. M. Laviolette était un ami passionné des lettres, un poète distingué et doué d'une merveilleuse facilité. Quelques-unes de ses poésies ont été publiées dans le *Répertoire National* de Huston. M. Laviolette mourut à Saint-Eustache, en 1854, à la suite d'une attaque de paralysie.

L'honorable John-Henry Dunn—Il arriva dans notre pays en 1820. Il fut presque aussitôt nommé receveur-général et membre des conseils exécutif et législatif du Haut-Canada. Il garda ces différentes charges jusqu'à l'union des provinces. L'honorable John-Henry Dunn décéda à Londres le 21 avril 1854. Il avait épousé, à Québec, le 9 mars 1842, Louise-Sophie Juchereau Duchesnay, fille de Antoine-Narcisse Juchereau Duchesnay, seigneur de Beauport. Le célèbre colonel Alexander-Robert Dunn qui gagna la croix Victoria à la bataille de Balaklava, le 25 octobre 1854, était né du premier mariage de l'honorable John-Henry Dunn.

LA CHAPELLE DES JESUITES A TADOUSSAC

La pièce suivante, conservée à la Bibliothèque Saint-Sulpice, à Montréal, ne manque pas d'intérêt. C'est la concession de la terre où s'élève l'antique chapelle des Jésuites à Tadoussac :

“Pierre de Voyer, chevalier vicomte d'Argenson, conseiller du Roy en ses conseils destat Gouverneur et Lieutenant Général pour sa Maé en la Nouvelle France Estendue du fleuve St. Laurent.

“A tous ceux qui ces présentes lettres verront Salut, scavoir faisons qu'il est permis au Révérend Père de Quen supérieur des Missions de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle France de choisir à tadoussac et dans l'ance d'icelluy un arpent de terre ou environ pour la comodité et emplacement d'une chapelle et dun petit logement nécessaire tant pour retirer les missionnaires que pour Linstruction des Sauvages et pour leur administrer les Sacrements pourveu que ce soit en lieu non desjea occupé pour les Intéressés de la communauté, ce que nous luy accordons en vertu du pouvoir à nous donné par Messieur de la Compagnie à charge de ratification.

“Mandons, etc.

Au fort St. Louis à Quebecq ce diviesme may mil six cent cinquante neuf.

P. de Voyer dargenson

Par Monseigneur

Gillet.

LES LEGISLATEURS DE LA PROVINCE DE
QUÉBEC, 1764-1791

(Suite)

L'HONORABLE THOMAS DUNN

Il naquit à Durham, Angleterre, en 1729, et vint à Québec peu de temps après la conquête. Il s'engagea dans le commerce des fourrures, en société avec John Gray. Ils obtinrent à terme le domaine du roi, comprenant les postes de Tadoussac et de Chicoutimi. Ce privilège leur ayant été disputé, il fut confirmé par jugement du Conseil privé en 1767. M. Dunn fut membre du premier Conseil de Québec, 1764, et il remplit les fonctions de receveur-général de la province, de 1770 à 1779. Nommé juge de la cour du Banc du Roi à Québec, le 20 avril 1775, il fut fait membre du Conseil exécutif créé par Carleton en 1776. M. Dunn fut aussi payemaitre-général du département de la marine en Canada, de 1775 à 1781, durant la guerre de la Révolution américaine.

M. Dunn acquit la seigneurie de Saint-Armand en 1788. Il fut fait juge de la cour des Plaids communs à Montréal, le 20 décembre 1788 ; membre des Conseils exécutif et législatif, en 1792 ; fut cinq fois président du Conseil législatif, en 1792 ; fut cinq fois président du Conseil législatif : du 18 février 1793 au 22 janvier 1794 ; du 18 décembre 1794 au 9 janvier 1802 ; du 23 janvier 1805 au 18 février 1806 ; du 22 février 1808 au 5 janvier 1809 et du 5 février 1811 au 23 février 1814. Juge de la cour du Banc du Roi à Québec, le 12 décembre 1794 ; président du Conseil et administrateur du Bas-Canada, du 12 août 1805 au 24 octobre 1807, il fut de nouveau chef de l'Exécutif, du 19 juin au 14 septembre 1811.

M. Dunn avait épousé, le 27 novembre 1783, Henriette Guichaud, une Canadienne, veuve de M. Pierre Fargues. Il mourut à Québec le 15 avril 1818, âgé de 89 ans.

L'HONORABLE FRANCOIS MOUNIER

Négociant huguenot à Québec, était en société avec John Lee dès 1762. Il venait de La Rochelle où ses frères

Henry et J. M. étaient marchands. Henry fut aussi quelque temps à Québec.

Le 17 septembre 1763, il acquit de Joseph Perthuis, moyennant la somme de trois cents livres, la seigneurie de Perthuis (Portneuf, près Québec), qu'il céda le 23 juillet de l'année suivante à Antoine et François Germain pour six cents livres.

M. Mounier fut nommé membre du Conseil créé par Murray en août 1764 ; il était le seul membre de langue française. Il reçut en même temps une commission de juge de paix.

Le 13 novembre de cette année, il était fait juge d'instruction en la Cour de Chancellerie, et il devenait juge de la Cour des Plaiids Communs l'année suivante.

M. Mounier mourut à Québec le 17 juin 1769 et il fut inhumé le lendemain dans la "chapelle de l'évêché."

L'HONORABLE CHARLES STEWART

Inspecteur-général des douanes de Sa Majesté en Amérique, pour le district "Eastern Middle", fit partie du Conseil de Murray ; il prêta les serments requis en sa qualité d'inspecteur-général, puis celui de membre du Conseil, et il siégea du 20 au 27 juin 1765 ; du 14 juin au 6 juillet 1766 ; et les 15 et 21 juillet et le 13 août 1767, sous Carleton. Après cette date il ne paraît plus au Conseil. M. Stewart avait préséance sur tous les membres du Conseil à l'exception du juge en chef.

Il ne paraît pas avoir demeuré à Québec ; il venait tous les étés faire son inspection annuelle puis s'en retournait chez lui, et c'est probablement à cause de son haut rang dans le service de Sa Majesté qu'on lui accordait la préséance susdite. Son poste d'inspecteur-général ayant été aboli en 1767, il cessa d'appartenir au Conseil.

L'HONORABLE JAMES GOLDFRAP

Député du secrétaire de la province lors de l'établissement du gouvernement civil, il obtint, le 20 juillet 1764, un mandement du roi le nommant membre du conseil de Murray. Il prêta les serments requis et prit son siège le 22 octobre suivant.

M. Goldfrap était aussi député du "provost marshal" (1). Il fut fait juge de paix le 11 janvier 1765. En juillet 1768, on annonçait la vente par encan de son mobilier, à sa résidence rue Saint-Louis. M. Goldfrap quitta le pays peu après.

L'HONORABLE SIR THOMAS MILLS

Il paraît être venu à Québec avec l'armée de Wolfe, quoique son nom n'apparaisse pas dans *l'Army List*. Il fut fait major de place à Québec en août 1763. Il retourna en Angleterre et fut nommé receveur-général de la province de Québec, le 10 juillet 1765. Le 24 mars de l'année suivante, il était fait membre du Conseil de Murray et major de brigade. Il débarqua à Québec en juillet de cette année.

Pendant son séjour à Londres, les marchands de cette ville lui offrirent un banquet au *King's Arms*, Cornhill, en témoignage d'appréciation des services qu'il avait rendus au commerce du Canada.

Il ne demeura pas longtemps à Québec. M. Hector-Théophilus Cramahé fut nommé représentant du receveur-général de la province en l'absence de M. Mills, le 15 août 1767, et il retint ce poste jusqu'en 1770, lorsqu'il fut promu lieutenant-gouverneur. De 1771 à 1777, l'honorable Thomas Dunn remplit les fonctions de receveur-général, et sir William Grant le remplaça de 1777 à 1784, puis ce fut au tour du colonel Henry Caldwell. En 1787, sir Thomas Mills — il avait été fait chevalier le 15 juin 1772 — revint à Québec et s'occupa lui-même des devoirs de sa charge. En octobre 1789, lord Dorchester suspendit sir Thomas de ses fonctions pour défalcation. Le Conseil exécutif, auquel le gouverneur avait référé la chose, déclara que cette suspension était méritée.

À Québec, sir Thomas demeurait rue Saint-Louis. La *Gazette de Québec* annonçait, dans son numéro du 19 mars 1772, que sa maison et son jardin étaient à louer. Le 25 septembre 1777, le même journal contenait une annonce offrant en vente cette propriété.

(1) C'était le titre que l'on donnait alors à celui qui remplissait les fonctions de shérif.

L'HONORABLE BENJAMIN PRICE

Marchand établi à Québec peu après la conquête du pays (il y était en 1762), il fut appelé à faire partie du Conseil établi par Murray, prit son siège le 31 octobre 1764, et fut nommé juge de paix peu après. Le 13 novembre suivant il était nommé maître en chancellerie, de concert avec l'honorable Thomas Dunn. Le 31 mai 1765, M. Price était désigné pour déférer le serment aux juges de paix du district de Montréal. Il fit, cette même année, un voyage à Londres afin de demander du secours pour ceux qui avaient souffert dans la conflagration qui avait dévasté un quart de la ville, le 18 mai 1765.

M. Price établit un commerce à Montréal, l'année suivante, mais tout en continuant de demeurer à Québec. En mai 1769, M. Samuel Morin était chargé de vendre à l'encan tous les meubles de feu M. Price.

L'HONORABLE JAMES CUTHBERT

D'une très ancienne famille de Castlefield, comté d'Inverness, Écosse. Lieutenant dans la marine anglaise ; se trouva au bombardement de Carthagène, et il fut chargé de porter en Angleterre la nouvelle de la victoire. Sorti de la marine, il devint commandant d'une compagnie de milice formée à Inverness, laquelle devint le *Black Watch* ou 42^e régiment, et devint capitaine ; fut présent aux sièges de Louisbourg et de Québec, où il était aide-de-camp de Wolfe. Il fut choisi par Murray pour porter en Angleterre la nouvelle de la chute de Québec.

De retour au Canada, il fit partie de l'état-major du gouverneur Murray jusqu'en 1763, puis il se retira de l'armée. Membre du conseil de Murray, il prêta le serment d'office, le 14 juin 1766. Lord Dorchester le nomma membre du Conseil législatif. Il acquit la seigneurie de Berthier le 7 mars 1765 et alla s'y fixer aussitôt.

Son portrait, conservé chez son petit-fils Edward Octave Cuthbert, le représente comme un homme fortement constitué, ayant le port militaire, la chevelure longue, le teint vermeil et le nez aquilin.

Les rebelles américains incendièrent son manoir seigneurial en 1775 ; Cuthbert le fit reconstruire peu après.

Ayant divorcé d'avec sa première femme, il en épousa une autre, au Canada, en 1766, et en eut sept filles et trois fils.

Sa deuxième femme se nommait Catherine..... ; elle mourut le 7 mars 1785, âgée de 40 ans.

Il convola en troisième nocces, aux Trois-Rivières, le 23 mars 1786, avec Rebecca Cochrane. Ce mariage fut célébré par le pasteur Veyssières, avec la permission du colonel Henry Hope, commandant des troupes dans la province.

M. Cuthbert fut de nouveau membre du Conseil législatif, le 17 août 1775. Il est mort entre 1797 et 1801.

“Acquéreur de la seigneurie de Berthier, fonda pour ainsi dire, en 1766, la paroisse de Saint-Cuthbert, en donnant pour y bâtir une église, 60 arpents de terre, outre deux cloches et un tableau de saint Cuthbert, à la seule condition que la nouvelle église portât son nom, tandis que des seigneurs catholiques retiraient des donations faites sous les Français. Membre du parlement, il proposa l'abolition de l'esclavage” (1).

L'HONORABLE JOHN COLLINS

Il vint à Québec, sinon avec l'armée de Wolfe, du moins très peu de temps après la chute de cette ville, car on le voit établi comme marchand de bonne heure en 1760.

Samuel Holland ayant été nommé arpenteur-général de la province de Québec, le 6 mars 1764. John Collins lui fut adjoint le 8 septembre suivant. Il commença ses travaux d'arpentage dans la Gaspésie où l'on voulait implanter une colonie. MM. Holland, Collins, Finlay et autres fonctionnaires demandèrent et obtinrent des concessions de terre dans le futur comté de Bonaventure, sans sembler se douter que ces mêmes terres étaient déjà occupées par des Acadiens et quelques Canadiens.

De 1766 à 1783, M. Collins fut constamment occupé à l'arpentage des terres, à la délimitation des frontières de la province et des seigneuries, au tracé de chemins, à faire des plans et des cartes, etc.

(1) Abbé Moreau, Histoire de Berthier, 1889.

En 1783 et l'année suivante, M. Collins fut employé à l'arpentage des terrains dans la seigneurie de Sorel, ainsi qu'à Cataracoui, où le gouvernement voulait établir des Loyalistes américains.

M. Collins cumula plusieurs fonctions, entre autres, celles de commissaire pour administrer le serment aux nouveaux colons, le 7 août 1767 ; de membre du Conseil législatif, le 17 août 1775 ; de membre du Conseil privé de Carleton ; de juge de paix dans les divers districts de la province ; de commissaire de l'Amirauté, le 25 juin 1790 ; et enfin, celle de membre du Conseil législatif du Bas-Canada, en 1792.

M. Collins fit partie de la commission chargée par lord Dorchester, dans sa grande enquête sur l'administration de la province, du commerce et de la police. Il fut associé de concert avec M. Cox, lieutenant-gouverneur de Gaspé, un rapport spécial sur la pêche à la morue dans le fleuve et le golfe Saint-Laurent, indiquant les mesures nécessaires à sa protection et à son développement.

L'honorable M. Collins mourut à Québec le 15 avril 1795. Sa femme, Marguerite Collins, l'avait précédé d'un quart de siècle dans la tombe, mourant le 25 janvier 1770, âgée de 32 ans et 7 mois.

L'HONORABLE HENRY HAMILTON

Né en Angleterre, il joignit l'armée et devint lieutenant au quinzième régiment d'infanterie de ligne, le 2 septembre 1756. De bonne heure au printemps de 1758, ce régiment, commandé par le lieutenant-colonel l'honorable James Murray, s'embarquait pour l'Amérique, et prenait part au siège de Louisbourg, puis à celui de Québec, l'année suivante ; et enfin il était présent à la capitulation de Montréal, le 8 septembre 1760. Hamilton devint capitaine, le 30 octobre 1762, à la Havane, après la prise de cette ville. En 1763, le quinzième régiment revint au Canada où il demeura jusqu'en 1768, alors qu'il s'embarqua pour l'Angleterre. Hamilton quitta l'armée en 1770. Il fut nommé gouverneur civil de Détroit en 1777 ; s'empara de Vincennes en 1778, mais le 24 février 1779, il était à son tour attaqué et fait prison-

nier par George Rogers Clark. Son devoir l'avait malheureusement forcé d'employer les Sauvages pour faire des courses sur les frontières des colonies révoltées de la Pennsylvanie et de la Virginie. Ceci lui avait attiré la haine des habitants de ces provinces, et lorsqu'il fut fait prisonnier, il eut à subir des mauvais traitements de la part du vainqueur. Hamilton fut relâché en 1781 et il retourna en Angleterre. Le 22 avril 1783, il était nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec et prêtait le serment d'office le 24 juin suivant. Il administra le gouvernement en l'absence de Haldimand, du 16 novembre 1784 au 2 novembre 1785, lorsqu'il fut remplacé par le colonel Henry Hope. Pendant qu'il était président du Conseil législatif, il avait encouru le déplaisir de Haldimand et l'inimitié des amis du gouverneur, surtout celle du colonel Hope. A la suite de représentations au secrétaire d'état pour les colonies, de la part de ce dernier, Hamilton fut sommairement démis. Il quitta Québec le 6 novembre pour l'Angleterre. Sa courte administration fut marquée par l'introduction, dans la province, du procès par jury dans les causes commerciales ; une ordonnance fut aussi passée concernant la milice. M. Hamilton fut nommé gouverneur et commandant en chef des Bermudes en 1788, puis il fut gouverneur de la Dominique, de 1794 jusqu'à sa mort arrivée à Antigua, le 29 septembre 1796.

L'HONORABLE FRANCOIS LEVESQUE

On trouve son nom dans la liste des conseillers législatifs nommés dans les instructions du gouverneur Carleton, en date du 3 janvier 1775. Il entra en fonctions à la première réunion du Conseil, le 17 août suivant.

M. Lévesque faisait un important commerce de blé, ainsi que la traite des fourrures à Michillimackinac et autres lieux des pays d'en haut. Lors de la grande enquête instituée par lord Dorchester en 1787, M. Lévesque fut nommé membre du comité du commerce et de la police, mais il n'y siégea pas longtemps, mourant le 14 janvier de cette année, bien regretté, dit M. Nicolas Boisseau, dans ses "Mémoires".

Il fut aussi membre de l'Exécutif. M. Lévesque s'opposa, au Conseil législatif, à la demande d'une Chambre d'Assemblée élective (1784).

Il avait épousé à Québec, le 27 novembre 1781, Catherine Trottier Desauniers de Beaubien.

L'HONORABLE EDWARD HARRISON

Marchand de Québec, il fit la traite des fourrures dans les pays d'en haut dès 1765. Il fut parmi les premiers membres du Conseil législatif nommés le 17 août 1775, après la mise en vigueur de l'Acte de Québec. Il fut aussi membre de l'Exécutif sous Haldimand (1784).

Un nouveau bail du domaine du Roi, comprenant les postes de Tadoussac et de Chicoutimi, étant devenu nécessaire, le lieutenant-gouverneur avait chargé M. Harrison d'aller examiner ce domaine, en août 1786. Celui-ci fit le voyage à bord du sloop "Globe", commandé par Charles Pellerin. Il était de retour en septembre suivant.

M. Harrison fut de nouveau nommé au Conseil législatif du Bas-Canada en 1792.

Il était seigneur et propriétaire de la Grosse Ile qui devint plus tard un poste de quarantaine.

M. Harrison mourut avant le mois de décembre 1795.

L'HONORABLE SIR GEORGE POWNALL

Il vint à Québec en 1775, en compagnie du juge en chef William Hey. Lord Dorchester le fit greffier du Conseil législatif. Il fut nommé secrétaire et garde des archives de la province de Québec le 7 avril 1775, et le 7 août suivant, il devenait membre du Conseil législatif. Il reçut de nouvelles commissions pour ces deux postes lors de la division de la province en 1791. Le 15 décembre 1792, à l'occasion de la réunion des Chambres, il fut fait commissaire pour déférer le serment d'office aux fonctionnaires.

M. Pownall fut nommé, en 1801, l'un des commissaires désignés pour la construction d'une église métropolitaine anglicane à Québec, et le 25 août de cette année, il demandait la permission de s'en retirer. Il fut fait chevalier en 1796.

Le 24 mars 1807, Sir George Pownall demandait la permission de prendre sa retraite. Le bureau colonial se rendit à sa demande et lui accorda une pension de 300 louis sterling. Il eut pour successeur M. Thomas Amyot, un Anglais. Sir George se retira en Angleterre et acquit une propriété dans le Norfolk. Il mourut le 17 octobre 1834, à un âge très avancé.

L'HONORABLE GEORGE ALLSOPP

M. Allsopp vint au Canada en 1761 et il s'établit à Québec comme marchand. Cinq ans plus tard, M. Henry Ellis, de Londres, qui détenait la patente de secrétaire provincial, le nomma son député. Il remplit les devoirs de cette charge jusqu'en 1775, quand M. George Pownall le remplaça. M. Allsopp recevait un traitement de 200 louis, et il donnait à Ellis une somme annuelle double de celle-ci. Il lui fallait donc se refaire sur les honoraires qui rapportaient beaucoup.

M. Allsopp fut aussi greffier du Conseil jusqu'en avril 1775. Durant ces neuf années, un grand nombre de demandes de terre furent reçues au bureau du Secrétaire, déposées au bureau du Conseil, approuvées et référées au comité des terres, mais l'on n'émit pas de patentes, d'abord parce que le mode de tenure n'était pas encore déterminé, puis à cause de la guerre de la Révolution américaine qui survint, de sorte que M. Allsopp ne put recevoir aucun honoraire sur les patentes. Il cumulait aussi les fonctions de commissaire-général des magasins et provisions du Roi, agissant pour John Christopher Roberts, le détenteur de la patente, de 1769 à 1772. Pour ses services dans ce dernier poste, il reçut l'approbation écrite de Son Excellence le général Thomas Gage, commandant en chef des forces anglaises en Amérique.

En 1775, sir Guy Carleton, gouverneur du Canada et commandant des forces, le désignait pour remplir les fonctions de commissaire-général de l'armée de défense, poste qu'il occupa durant l'invasion de la province et surtout durant le siège et blocus de Québec ; mais il dut céder sa place aux commissaires venus d'Angleterre avec le général Burgoyne, en 1777.

George Allsopp fut le premier à apercevoir, du poste de la grande batterie, les brûlots américains lancés de la Pointe-Lévy ; il donna immédiatement l'alarme et avertit le capitaine Jones, de l'artillerie, et M. Chandler, qui agissait comme officier d'artillerie. Tous deux coururent à la batterie et firent feu sur le premier brûlot. Se voyant découverts, les marins à bord de ce brûlot y mirent le feu trop tôt, ce qui fit qu'ils ne purent incendier les navires dans le cul-de-sac, non plus que la basse-ville, comme ils en avaient le dessein, afin de faciliter un assaut du côté de la haute-ville, pendant que l'on serait occupé à éteindre l'incendie.

M. Allsopp fut aussi membre du Conseil législatif établi par Carleton, et l'un des juges de la cour d'Appel, de 1775 à 1783, fonctions qu'il remplit avec honneur. En 1748, il était membre du Conseil exécutif de Haldimand.

Le 15 mars 1792, M. Allsopp signait pour lui-même et pour ses fils, John, Carleton, Robert, James et William, ainsi que pour sa fille Anna-Maria, et pour ses associés John Taylor Bondfield et autres, une requête au lieutenant-gouverneur Alured Clarke, du Bas-Canada, demandant la concession d'un canton de dix milles carrés, soit cent milles de superficie, sur le côté nord et au-dessus de la chute de la rivière Bécancour qui se décharge dans le fleuve Saint-Laurent, à environ quarante milles en bas de cette chute, laquelle partie de la rivière n'est pas navigable. Ce canton comprenait 64,000 acres, dont les deux-septièmes devaient être réservés pour la Couronne et le clergé protestant laissant 45,714 acres libres pour les colons. George Allsopp et ses enfants demandaient 1200 acres chacun.

Voici la liste des membres de la famille Allsopp qui reçurent des terres : George, sa femme, ses fils, John, 25 ans ; Carleton, 22 ans ; Robert, 20 ans ; James, 16 ans ; William, 15 ans ; Anna-Maria, et le beau-père de M. Allsopp, John Taylor Bondfield. Le canton reçut le nom de Blandford. Cette liste est datée de Québec, le 31 juillet 1795.

George Allsopp avait épousé, à Québec, le 22 décembre 1768, Anne, fille de John Taylor Bondfield, marchand de cette ville. Ils eurent neuf enfants, sept garçons, une fille, et le dernier anonyme, dont on ne connaît pas le sexe. La fille et les deux derniers enfants moururent jeunes.

George Ailsopp avait acquis, conjointement avec John Bondfield, de Charles-Auguste Rhéaume, le 22 septembre 1773, pour la somme de 9000 chelins, cours de la province, les fiefs de Jacques-Cartier et d'Auteuil. M. Bondfield céda sa part à M. Ailsopp, le 2 février 1775. Le 15 juin 1781, George Ailsopp se rendait au Château Saint-Louis, et portait la foi et homme entre les mains de Frédéric Haldimand, gouverneur en chef de la province de Québec.

FRANCIS-J. AUDET

(La fin dans la prochaine livraison)

LA PREMIERE PIEGE DE THEATRE AMERICAINE

Parmi ceux qui les premiers s'efforcèrent de créer une pièce américaine, il faut citer Royall Tyler dont *Le Contrat*, nous dit M. Cargill Sprietsma dans *Ex Libris*, fut représenté avec succès sur le théâtre de John Street, à New-York, en 1787. On ajoute que ce fut là la première comédie américaine qui ait été jouée par une troupe de professionnels. Dès les premières lignes (la pièce est en prose) nous voyons l'auteur exultant à la pensée qu'il a fait pénétrer dans le théâtre le principe que Monroe devait plus tard introduire dans la politique :

“Que tous les coeurs patriotes se réjouissent, dit-il, ce soir nous donnons une pièce que nous avons le droit de considérer comme une oeuvre qui est bien à nous.”

Cette oeuvre, d'un américanisme intégral, oppose au gentleman raffiné de Chesterfield l'Américain d'une vertu sans apprêt qui n'a jamais voyagé hors de son pays.

L. F.

QUESTION

Où était né James Huston, le compilateur de l'important ouvrage *Le Répertoire National* ? Était-il d'origine canadienne ?

F. O. B.

LES SOURCES IMPRIMÉES DE L'HISTOIRE DU
CANADA FRANÇAIS
(Suite et fin)

- Dans l'*Opinion Publique* on trouvera :
- L'honorable Rodolphe Laflamme (14 décembre 1876).
L'honorable Louis Beaubien (14 décembre 1876).
Fut l'hon. René-Edouard Caron (21 décembre 1876).
M. l'abbé Charest, curé de Saint-Roch de Québec (21
et 28 décembre 1876).
L'hon. Luc Letellier de Saint-Just, par A. Gélinas (4
et 11 janvier 1877).
La bibliothèque de la législature de Québec (4 janvier
1877).
Les coutumes de Noël, par J.-M. Lemoine (26 janvier
1877).
L'Acadie, par E. de Serregny (26 janvier 1877).
L'hon. Pantaléon Pelletier (1er février 1877).
La ville de Saint-Louis (Illinois) (8 février 1877).
Bonaventure Viger, par L.-O. David (15 février 1877).
Mme Albani à Paris (15 février 1877).
Les Canadiens à Paris (22 février 1877).
Le docteur Chénier, par L.-O. David (22 février 1877).
Les hommes de 1837-38 : J.-B. Dumouchel père, par
L.-O. David (8 mars 1877).
Napoléon Legendre, par Auguste Ouvrard (15 mars
1877).
Horace Bélanger, facteur de la Cie de la Baie d'Hud-
son (15 mars 1877).
Les hommes de 1837-38 : l'assemblée de Saint-Charles,
par L.-O. David (22 mars 1877).
Le Dr Duvert, patriote de 1837-38 (22 mars 1877).
Le tremblement de terre aux Trois-Rivières en 1663,
par Benjamin Sulte (29 mars 1877).
Les Zouaves pontificaux canadiens (5 avril 1877).
Les Acadiens (5 avril 1877).
L'hon. J.-L. Beaudry, maire de Montréal (12 avril
1877).
Les hommes de 1837-38 : Pierre Amiot, par L.-O. Da-
vid (12 avril 1877).

- Les pêcheries et la pisciculture au Canada, par Blain de Saint-Aubin (12 avril 1877).
- √ Les hommes de 1837-38 : le docteur L.-H. Masson et M. Damien Masson, par L.-O. David (19 avril 1877).
- Feu le Père Reboul, O. M. I. (19 avril 1877).
- L'abbé C.-F.-C. Morrisson (19 avril 1877).
- Le Père Albert Lacombe, O. M. I. (26 avril 1877).
- L'abbé L.-É. Parent, curé de la Pointe-aux-Trembles (26 avril 1877).
- Les ruines du château Bigot, par J.-M. Lemoine (26 avril et 3 mai 1877).
- La résidence des Jésuites à Sillery (26 avril 1877).
- Le *Chien d'or*, par Benjamin Sulte (3 mai 1877).
- Les Fils de la Liberté (3 mai 1877).
- √ Les hommes de 1837-1838 : Toussaint-Hubert Goddu, par L.-O. David (24 mai 1877).
- L'honorable T.-W. Anglin (24 mai 1877).
- L'ablégat pontifical en Canada (Mgr Conroy) (31 mai 1877).
- √ Les hommes de 1837-38 : Siméon Marchesseault, par L.-O. David (21 juin 1877).
- L'Institut Canadien-français d'Ottawa (5 juillet 1877).
- √ Les hommes de 1837-38 : Jean-Joseph Girouard, par L.-O. David (18 juillet 1877).
- √ Lettres de Jean-Joseph Girouard à M. Morin sur les troubles de 1837-38 dans le comté des Deux-Montagnes (2 août 1877).
- Le comte de Premio-Réal (2 août 1877).
- Le juge Sanborn (2 août 1877).
- Les ruines de Saint-Benoît en 1837-38 (2 août 1877).
- Vase et fragments trouvés dans les champs d'archéologie du Saint-Maurice (2 août 1877).
- La littérature au Canada, L.-O. David, par Paul de Cazes (9 août 1877).
- Médéric Lanctôt, par L.-O. David (23 août et 6 septembre 1877).
- Les restes de sir G.-É. Cartier au cimetière de la Côte-des-Neiges (23 août 1877).
- Feu le shérif Leblanc (23 août 1877).
- Mgr Conroy à Saint-Hyacinthe (30 août 1877).

- L'Hôtel-Dieu de Québec (30 août 1877).
Les hommes de 1837-38 : Jean-Baptiste Proulx, par L.-O. David (13 septembre 1877).
Le chapitre du diocèse de Saint-Hyacinthe (13 septembre 1877).
✓ Les hommes de 1837-38 : le major Hébert, par L.-O. David (27 septembre 1877).
L'hon. P.-J.-O. Chauveau (27 septembre 1877).
Sir Antoine-Aimé Dorion (27 septembre 1877).
✓ Les hommes de 1837-38 : les Pacaud, par L.-O. David (4 octobre 1877).
L'ancien collège des Jésuites, à Québec (18 octobre 1877).
L'hon. Wilfrid Laurier, par L.-O. David (25 octobre 1877).
L'Institut Canadien-français d'Ottawa (1er novembre 1877).
Le commandeur de Chastes (8 novembre 1877).
L'ancienne et la Nouvelle-France (22 novembre 1877).
✓ Événements de 1837-38 : la bataille de Saint-Denis, par L.-O. David (29 novembre 1877).
Le fénién O'Donoghue, par A. Gélinas (6 décembre 1877).
L'historien Michel Bibaud, par F.-M.-U. Maximilien Bibaud, (6, 13, 20 et 27 décembre 1877 et 3 janvier 1878).
D.-O. Bourbeau, député de Drummond et Arthabaska (6 décembre 1877).
✓ Événements de 1837-38 : la bataille de Saint-Charles, par L.-O. David (13 décembre 1877).
Plan de Montréal en 1723, par Catalogne (20 décembre 1877).
✓ Événements de 1837-38 : la Reine vs Jalbert, par L.-O. David (27 décembre 1877).
Laurier arborant le drapeau libéral sur la citadelle de Québec (3 janvier 1878).
Le pont de Portneuf (3 janvier 1878).
Le Pont-Rouge sur la rivière Jacques-Cartier (3 janvier 1878).
✓ Événements de 1837-38 : bataille de Moore's Corner, par L.-O. David (10 janvier 1878).

- Le Canada et la France (10 janvier 1878).
La chute Montmorency en hiver (10 janvier 1878).
L'Institut Canadien français d'Ottawa, par L.-O. David (17 janvier 1878).
√ Les prisonniers de 1837, par L.-O. David (24 janvier 1838).
L'hôtel de ville de Montréal (24 janvier 1878).
Le chanoine Joseph-Octave Paré (31 janvier 1878).
√ Les hommes de 1837-1838 : le docteur Jacques Dorion, par L.-O. David (7 février 1878).
Le Palais législatif de Québec, (7 février 1878).
Les événements de 1837-38 : la bataille de Saint-Eustache, par L.-O. David (14 février 1878).
Notre langue, par A.-B. Longpré (14 février 1878).
Feu le docteur Hector Pelletier (14 février 1878).
Notre histoire, par Delta (14 février 1878).
Une lettre de Ernest Rameau à l'abbé Casgrain au sujet de *Une colonie féodale* (28 février 1878).
L'Albani dans *Rigoletto* à Paris (28 février 1878).
L'hôtel Windsor à Montréal (28 février 1878).
√ Liste officielle des prisonniers de 1837-38 (14 mars 1878).
Le violoniste Alfred Desève (21 mars 1878).
Les événements de 1837-38 : Lucien Gagnon, par L.-O. David (28 mars 1878).
Une paroisse canadienne au 17^e siècle, la Rivière-Ouelle, par l'abbé H.-R. Casgrain (28 mars, 4, 11, 18, 25 avril, 2, 9 mai 1878).
Charles Baillargé (25 avril 1878).
Damase Masson (25 avril 1878).
L'hon. John Young (25 avril 1878).
L'art musical au Canada, Lavallée, par Joseph Marmette (23 mai 1878).
√ Les hommes de 1837-38 : Louis Lacasse, par L.-O. David (6 juin 1878).
M. Rameau et la *Nation* (6 juin 1878).
L'hon. juge Wilfrid Dorion, par L.-O. David (19 juin 1878).
L'hon. Arthur Turcotte (13 juin 1878).
La langue française au Canada (27 juin 1878).

Les Orangistes (18 juillet 1878).

Lord Dufferin et le Canada-français, par Faucher de Saint-Maurice (25 juillet 1878).

Notre histoire, par B. S. (1er août 1878).

Le marquis de Lorne et la princesse Louise (8 août 1878).

La mort de Mgr Conroy (15 août 1878).

La *Nation* et l'abbé Casgrain (22 août 1878).

La corvette *Laplace* et l'avisos *Bouvet*, à Québec, par Faucher de Saint-Maurice (26 septembre 1878).

Lord Dufferin à l'université Laval (26 septembre 1878).

Alfred Desève, par L.-O. David (10 octobre 1878).

Liste des gouverneurs du Canada (10 octobre 1878).

Louis Fréchette apprécié en France (24 octobre 1878 et nos suivants).

Histoire de l'île aux Coudres, par l'abbé Alexis Mailoux (24 et 31 octobre, 7, 14, 26 novembre, 12, 19, 26 décembre 1878, 2, 9, 16, 23, 30 janvier, 6 et 20 février, 20 et 27 mars, 3, 10, 17, 24 avril 1878).

La France et le Canada (31 octobre 1878).

L'hon. Henri-Elzéar Taschereau (7 novembre 1878).

L'hon. Henri-Thomas Taschereau (7 novembre 1878).

L'hon. M. Bachand (14 novembre 1878).

√ Les Patriotes de 1837, par L.-O. David (21 novembre 1878).

L'hon. juge Laframboise, par L.-O. David (28 novembre 1878).

Louis Côté (de Saint-Hyacinthe), par L.-O. David (5 décembre 1878).

La légende et l'histoire du clan d'Argyll Campbell, par T.-P. Bédard (5 décembre 1878).

L'hon. juge Pierre-A. Landry (19 décembre 1878).

Feu le docteur Meilleur (19 décembre 1878).

Le marquis de Lorne, par A. Gélinas (26 décembre 1878).

Croquis et portraits : M. Blake, par Arbois (2 janvier 1879).

F.-X. Picard (Tahourenché), grand-chef des Hurons de la Jeune-Lorette, par Ahatsistari (2, 23, 30 janvier, 6 et 20 février, 13 et 20 mars 1879).

A propos d'anglicismes (2 janvier 1879).

Avant 1760, par Benjamin Sulte (2, 9, 16 janvier 1879).

Le Canada-français et sa littérature, par Raoul Frary (9 janvier 1879).

Croquis et portraits, M. Holton, par Arbois (16 janvier 1879).

Pierre-Alexis Tremblay (23 janvier 1879).

✓ Souvenirs de 1837 (William Jameson) (23 janvier 1879).

La France et le Canada à l'Exposition Universelle, par Faucher de Saint-Maurice (30 janvier 1879).

Le héros de Châteauguay (6 février 1879).

Les héros de Châteauguay, par A. Gélinas (20 février 1879).

L'hon. docteur J.-G. Blanchet (20 février 1879).

Octave Crémazie (20 février 1879).

Charles-Michel de Salaberry, par L.-O. David (27 février 1879).

✓ Les hommes de 1837, Philippe-N. Pacaud, par L.-O. David (27 février 1879 et 6, 13 mars 1879).

Les héros de Châteauguay (6 mars 1879).

Le monument au héros de Châteauguay, par C.-A.-M. Globensky (6 mars 1879).

Edouard-J. Langevin, sous-secrétaire d'État (6 mars 1879).

L'hon. Charles Boucher de Boucherville (13 mars 1879).

Sévère Rivard, maire de Montréal (13 mars 1879).

Joseph Tassé (13 mars 1879).

Le centenaire de la naissance du héros de Châteauguay (20 mars 1879).

L'astrolabe de Champlain (10 avril 1879).

La Jeune-Lorette, par Ahatsistari (17 et 24 avril, 1er, 8 et 29 mai 1879).

Projet de monument à Maisonneuve (17 avril 1879).

Madame C.-S. Rodier (1er mai 1879).

- L'hon. Honoré Mercier, par L.-O. David (8 mai 1879).
Souvenirs du passé, par Ferdinand Gagnon (12 juin 1879).
Le marquis de Lorne et les Canadiens-français (19 juin 1879).
La porte Kent à Québec (26 juin 1879).
Robert-Shore-Milnes Bouchette (3 juillet 1879).
L'hon. Louis-Siméon Morin, par L.-O. David (10 juillet 1879).
Les avocats de Québec (10 juillet 1879).
La France et le Canada, par Édouard Huot (17 juillet 1879).
L'Université d'Ottawa (17 juillet 1879).
Les miettes de l'histoire, par Benjamin Sulte (24 juillet 1879).
Le vieux moulin à vent de l'entrée du canal Lachine (24 juillet 1879).
Tadoussac et la chapelle Sainte-Croix (31 juillet 1879).
Jacques Crémazie (31 juillet 1879).
L'hon. Théodore Robitaille (7 août 1879).
L'hon. Luc Letellier de Saint-Just (7 août 1879).
La frégate *la Galissonnière* et l'avisos *le Bourdonnais* à Québec (7 août 1879).
Mgr O'Brien, évêque de Kingston (14 août 1879).
Les événements de 1838, par L.-O. David (21 et 28 août 1879, 4, 11, 25 septembre, 9, 30 octobre 1879).
Excursion de Québec aux Piles, par Faucher de Saint-Maurice (21 août 1879).
Le colonel de Salaberry et les Hurons de Lorette, par T.-P. Bédard (28 août 1879).
La langue française à Montréal, par A. Gélinas (25 septembre 1879).
Madame Leprohon (2 octobre 1879).
M. Bibaud et la langue française, par Jules Airvaux (9, 16, 23 et 30 octobre 1879).
La province de Québec et les beaux-arts, par Pascal Poirier (20 novembre 1879).
Feu Joseph Aumond, par L.-O. David (20 novembre 1879).
M. Fabre en France (20 novembre 1879).

- Le plagiaire Charles Lépine (4 décembre 1879).
Jacques-Philippe Rhéaume, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, par Léon Bossue dit Lyonnais (18 décembre 1879).
Saint-Michel de Bellechasse (15 janvier 1880).
Canadiens-français et Anglais, par A. Gélinas (22 janvier 1879).
Le titre d'esquire ou d'écuyer (5 février 1880).
Feu Bernard Devlin (19 février 1880).
La famille Pacaud (1er janvier 1880).
Les miettes de l'histoire, par Benjamin Sulte (19 février 1880).
1837-1838, par L.-O. David (4 et 25 mars 1880).
La langue française en Canada, par A. Gélinas (11 mars 1880).
La langue française et les anglicismes, par Pascal Poirier (18 mars 1880).
Sir Alex.-T. Galt (8 avril 1880).
Pierre-Martial Bardy, par L.-O. David (13 mai 1880).
L'hon. George Brown, par L.-O. David (20 mai 1880).
La vieille chapelle de la montagne de Beloeil (27 mai 1880).
Le Dr E.-B. O'Callaghan (10 juin 1880).
L'hon. Louis Vincent (17 juin 1880).
Feu Narcisse Valois (2 et 16 septembre 1880).
La réponse de M. de Frontenac (9 septembre 1880).
Feu François-M. Derome, par L.-O. David (30 septembre 1880).
Étude sur Montcalm, par Gustave Bourassa (7 octobre 1880).
A propos de vieilles gazettes (21 octobre 1880).
L'église Notre-Dame des Victoires à Québec (28 octobre 1880).
Douze trifluviens distingués, par Benjamin Sulte (28 octobre 1880).
Les excommuniés de Saint-Michel de Bellechasse (28 octobre 1880).
Vaudreuil et ses environs (28 octobre 1880).
Émigration et rapatriement, par H.-A. Dubuque (11 novembre 1880).

La littérature canadienne, par H.-A. Dubuque (11 novembre 1880).

Les représentants de la France : MM. Thors, de La-Londe et Molinari (26 novembre 1880).

Mines d'or de la Beauce, par William Chapman (2 décembre 1880).

La colonie de Metgermette, par le R. P. Lacasse (2 décembre 1880).

Un discours de Louis Fréchette (2 décembre 1880).

Barcarolle, par J.-Edmond Roy (9 décembre 1880).

M. Albert Lefaibre, consul de France au Canada (13 janvier 1881).

L'hon. Alexandre-René Chaussegros de Léry, par Faucher de Saint-Maurice (27 janvier 1881).

Feu l'hon. Luc Letellier de Saint-Just (3 et 17 février 1881).

Le juge Dunkin (3 février 1881).

Les hommes de 1837-38, de Lorimier, par L.-O. David (10 février 1881).

Les hommes de 1837-38, Joseph Duquet, par L.-O. David (17 février 1881).

Les hommes de 1837-38, Cardinal, par L.-O. David (24 février 1881).

Lettres du patriote de Lorimier à sa soeur (3 mars 1881).

Mgr Cazeau (3 mars 1881).

Le château Saint-Louis à Québec (3 mars 1881).

Les derniers jours du patriote de Lorimier, par L.-O. David (10 mars 1881).

Pêche et chasse : Saint-Thomas, par A.-N. Montpetit (10 mars 1881).

Institut Canadien de Boston (10 mars 1881).

Les habitants canadiens-français, par Benjamin Sulte (10 mars 1881).

Les hommes de 1837-38, Edouard Rodier, par L.-O. David (17 mars 1881).

Les hommes de 1837-38 : révélations faites en prison par le Dr Brien, le faux ami de Lorimier, par L.-O. David (24 et 31 mars, 7, 14, et 21 avril 1881).

- Les vieilles casernes de Montréal (7 avril 1881).
Mgr Chs-Félix Cazeau, par P-C (21 avril 1881).
La baronnie de Longueuil (28 avril 1881).
Les hommes de 1837-38, par L.-O. David (5 mai 1881).
M. le grand-vicaire Cyrille Legaré (5 mai 1881).
Le séminaire de Rimouski (5 mai 1881).
Les hommes de 1837-38 : les deux Sanguinet, par L.-O. David (12 mai 1881).
Les Lafayette, par Auguste Marcade (12 mai 1881).
Le manoir de Robert Giffard à Beauport (26 mai 1881).
Louis-Philippe Hébert (16 juin 1881).
Les troubles de 1837-38 (16 juin 1881).
M. l'abbé Chandonnet (16 juin 1881).
La statue Salaberry à Chambly (16 juin 1881).
Une Académie canadienne, par L.-O. David (23 juin 1881).
Académie nationale, par Paul de Cazes (30 juin 1881).
Octave Crémazie en exil (14 juillet 1881).
Martyre des Pères Jean de Bréboeuf et Gabriel Lalemant (14 juillet 1881).
M. Joseph Bureau (4 août 1881).
Joseph-Hilarion Jobin, ancien député (8 septembre 1881).
Montréal et Québec, par A.-D. DeCelles (22 septembre 1881).
Benjamin Sulte, par A.-N. Montpetit (6 octobre 1881).
Hubert Larue, par A.-D. DeCelles (13 octobre 1881).
Le collège Sainte-Thérèse (13 octobre 1881).
L'église de Saint-Ours (13 octobre 1881).
In memoriam (le Dr Larue) (13 octobre 1881).
L'Institut Royal, par A.-D. DeCelles (3 novembre 1881).
Oeuvres inédites de Crémazie (3 novembre 1881).
Le vieux palais épiscopal de Québec (3 novembre 1881).
Les hommes forts, par Benjamin Sulte (17 novembre 1881).
Le Canada à l'Académie française (1er décembre 1881).

Encore un fanatique (*The last forty years* de Dent), par A.-D. DeCelles (15 décembre 1881).

Un livre unique : le *Dictionnaire généalogique*, par A.-D. DeCelles (19 janvier 1882).

Origines historiques du Nouveau-Monde, par Frédéric de Kastner (19 janvier et 9 mars 1882).

L'hon. juge Laframboise (9 février 1882).

Lettres américaines, le Détroit (9 février 1882).

Messire Edouard Crevier, par Edmond Lareau (23 février 1882).

M. François Vézina (23 février 1882).

Les femmes canadiennes avant la Conquête (23 mars 1882).

Alonzo Wright, par A.-D. DeCelles (30 mars 1882).

La statue de Cartier par Hébert (30 mars 1882).

Le chemin de fer de Montréal à Sorel (6 avril 1882).

Le dernier recensement (1881) et sa signification, par A.-D. DeCelles (27 avril et 11 mai 1882).

Le Poète Longfellow et *Evangéline* (18 mai 1882).

Les prisonniers exilés et condamnés de 1837 (18 mai 1882).

Canada et France (18 mai 1882).

L'Institut Royal (25 mai 1882).

Le collège d'Ottawa (25 mai 1882).

Le major Edmond Mallet (1er juin 1882).

Les prisonniers politiques de 1838 (1er et 8 juin 1882).

Discours de l'abbé Casgrain à la Société Royale du Canada (8 juin 1882).

L'île Perrot et ses environs, par l'abbé T.-Nap. Lemoyne (15 juin 1882 et nos suivants).

Le général de Charette au Canada (20 juin 1882).

Lettre d'un missionnaire, par le Père Paradis, O. M. I. (20 et 27 juillet 1882).

M. l'abbé Billion, P. S. S. (10 août 1882).

Feu Antoine Gérin-Lajoie, par A.-D. Decelles (24 août 1882).

Le Père Arthur Bouchard (24 août 1882).

Vieux souvenirs, par J.-L. Archambault (14 septembre 1882).

Les notaires dans la province de Québec, par A.-D. DeCelles (21 septembre 1882).

Au Canada ou en Canada, par A.-D. DeCelles (5 octobre 1882).

David Têtu et les Raiders de Saint-Alban, par l'abbé H.-R. Casgrain (5 octobre 1882 et nos suivants).

Lord Durham (19 octobre 1882).

Le comte de Sesmaisons, consul-général de France au Canada (19 octobre 1882).

Lettre d'Europe, M. Xavier Marmier, par H.-R. Casgrain (26 octobre 1882).

La machine à écrire, par Benjamin Sulte (30 novembre 1882).

L'église de Bon-Secours à Montréal (7 décembre 1882).

Nos anciens interprètes, par Benjamin Sulte (14 décembre 1882).

Sir Hugh Allan (21 décembre 1882).

Les voyageurs, par Benjamin Sulte (28 décembre 1882).

Le Petit-poisson, par Benjamin Sulte (18 janvier 1883).

Les huitres, par Pascal Poirier (25 janvier 1883).

Vieux livres, par A.-D. DeCelles (1er février 1883).

De notre géographie, par Alphonse Lusignan (8 février 1883).

Le monument Cartier à Ottawa (22 février 1883).

Le solitaire du lac Témiscaming, par le Père C.-A.-M. Paradis (22 février 1883).

M. Philippe Hébert, par Sylvain Forêt (1er mars 1883).

Les maires de Montréal (8 mars 1883).

Normands et Canadiens, par A.-D. DeCelles (15 mars 1883).

Le Paradis terrestre (le Témiscaming), par le Père C.-A.-M. Paradis (15 mars 1883).

L'hon. J.-L. Beaudry, par Sylvain Forêt (22 mars 1883).

Albani (Emma Lajeunesse), par Napoléon Legendre (29 mars 1883).

- Notre premier parlement, par A.-D. DeCelles (5 avril 1883).
- De Montréal à Lourdes, par un Pèlerin (12 avril 1883 et nos suivants).
- Les victimes de 1837-38 (12 avril 1883).
- Plus de lumière (à propos du blé sarrazin), par le Père C.-A.-M. Paradis (19 avril 1883).
- Le Palais législatif de Québec incendié (26 avril 1883).
- Une légende du Détroit (17 mai 1883).
- Les chevaliers du Saint-Sépulcre, M. F.-R.-E. Campeau (7 juin 1883).
- Nos montagnes, par l'abbé Proulx (7 juin 1883).
- La souscription pour la famille du patriote Lorimier (28 juin 1883).
- Le collège de l'Assomption (28 juin 1883).
- F.-X. Garneau, par A.-D. DeCelles (12 juillet 1883).
- Feu M. Blain de Saint-Aubin (12 juillet et 26 juillet 1883).
- Notre histoire, par Louis Fréchette (13 juillet 1883).
- Feu Ferdinand-C. David, échevin de Montréal et député (19 juillet 1883).
- La veuve de Lorimier (19 juillet 1883).
- Les requins du golfe, par C.-E. Dionne (19 juillet 1883).
- Saint-Jean de Matha (26 juillet 1883).
- Goldwin Smith et les Canadiens (2 août 1883).
- Feu le Dr Laberge, député de Châteauguay (30 août 1883).
- L'hon. Edward-David Price (30 août 1883).
- Le docteur Picault (30 août 1883).
- Évangéline, tableau de H. Luxmore (20 septembre 1883).
- Les oeuvres de Crémazie (27 septembre 1883).
- L'abbé Vincent Plinguet, curé de l'île Dupas (1er novembre 1883).
- Lord Landsdowne (1er novembre 1887).
- Joseph-Ernest Cyr, député (8 novembre 1883).
- L'Histoire du Canada* de Garneau, par l'abbé H.-R. Casgrain (16 novembre 1883).
- Les abattoirs de Montréal, par A.-D. DeCelles (29 novembre 1883).

Dom Henri Smeulders, par C.-É. Rouleau (29 novembre 1883).

M. L.-Z. Joncas (29 novembre 1883).

Étude sur *Angéline de Montbrun*, par l'abbé H.-R. Casgrain (6 décembre 1883).

Atlas historique de la ville de Montréal de P.-L. Morin (13 décembre 1883). P.-G. R.

A PROPOS DES CHARTIER DE LOTBINIÈRE

Dans la vieille église de Vaudreuil se trouvent les inscriptions suivantes à la mémoire des membres de la famille Chartier de Lotbinière :

Ici reposent
Antoine Chartier
de Lotbinière Harwood
Seigneur de Vaudreuil & Cavagnal
Lt. Col. de Milice
député-adjutant-général
du 6ème district militaire
Ancien représentant de Vaudreuil
né le 23 avril 1825
décédé le 26 août 1891
Son épouse
Joséphine Marguerite Angélique
Le Fevre de Bellefeuille.

In Memoriam
Michel Eustache
Gaspard Chartier de Lotbinière
Né en 1723, Mort à New-York, 1799.
Eustache Gaspard
Michel Alain Chartier de Lotbinière
Marquis de Lotbinière,
Seigneur de Vaudreuil, Rigaud et Lotbinière
Orateur de la Chambre d'Assemblée à
Québec en 1793, Mort en 1821
Dame Corcelis Munro
son épouse, Morte en 1834.

Ci Git

Dame Louise Madeleine
Chausse-Gros de Léry
Épouse de Michel Chartier Chev.
Seigneur de Lotbinière
Lieut. Colonel des Ingénieurs Royaux
Chevalier de St-Louis
et Sgr de Beauharnois, Hocquart, Allainville
Née à Québec le 7 juin 1726
décédée à Vaudreuil, le 1er d'avril 1807
Priez Dieu pour elle.
La femme sage relève la maison : Prov. 14.

Cy git

Dame Marie Joseph Godefroy de Tonnancour
Épouse de l'honorable M. E. G. A. Chartier de Lotbinière
écuyer M. C. L. & Seigr de Lotbinière, Vaudreuil & Rigaud
née aux Trois-Rivières le 3 9bre
décédée à Vaudreuil le 28 juillet 1799
Cette mère des pauvres sut réunir
et faire aimer toutes les vertus
Pleurez sur sa tombe
Honorez sa mémoire
Priez Dieu pour elle. (1)

QUESTION

Le *Bulletin* a publié, il y a quelques années, la liste des prisonniers de guerre américains décédés à Québec pendant leur détention en 1812, 1813 et 1814. Où furent inhumés ces soldats ? Il n'y a pas de doute que les catholiques furent inhumés dans l'unique cimetière catholique de Québec, mais où furent enterrés les protestants ? J'ai consulté les actes de sépulture. Malheureusement, ils sont muets sur le lieu de l'inhumation.
Am.

(1) Communiquées par M. E.-Z. Massicotte.

REPONSES

Le mont Oscar, à Rigaud (XXX, p. 191)—Quand et pourquoi a-t-on donné le nom de mont Oscar à la montagne de Rigaud, située dans le comté de Vaudreuil ?

Le gouvernement d'Ottawa, département des Postes, a donné le nom de mont Oscar à un bureau de poste qui fut établi, entre 1854 et 1858, à un endroit situé sur la hauteur de la nouvelle paroisse du T. S. Rédempteur avant de descendre dans la plaine où se trouve l'église paroissiale. Cette route, qui appartenait à la paroisse de Rigaud, s'appelait rang de Sainte-Madeleine.

A cette époque, vivait, sur la hauteur de la route, M. Donald McDonald qui tenait magasin et établit un moulin, à l'endroit où se trouve aujourd'hui, si ne me trompe, un M. Tessier, le plus célèbre agriculteur de la région. M. McDonald, marié à Dame Marie-Madeleine-Virginie Mongenais, eut entr'autres enfants, deux fils qui firent leurs études au Collège Bourget. L'ainé, Ronald, est devenu médecin. Entré au collège en 1854, il y fit toutes ses études et y laissa la réputation d'un élève distingué ; on lui confiait d'ordinaire les grans rôles ans les drames ; sa taille imposante, l'ampleur des gestes le prédisposait à remplir des rôles de roi.

Le cadet, Oscar, naquit le 10 avril 1854 dans le rang de Sainte-Madeleine et fut baptisé à Rigaud le lendemain sous les prénoms de Théophile-Alexandre-Oscar. Entré au collège en 1864, il en sortit après sa Rhétorique. Il s'occupa surtout de journalisme.

M. McDonald, ayant obtenu du département des Postes un bureau de poste pour les gens avoisinant son magasin et son moulin, qui avaient été jusque là assez pauvrement desservis, proposa pour ce bureau qui fut installé chez lui le nom de son jeune fils Oscar ; ce lui fut accordé et le bureau s'appela mont Oscar.

Je crois que certaines personnes, ignorant l'origine de ce nom, ont cru qu'il s'appliquait à toute la montagne de Rigaud et ont répandu cette erreur parmi la population. La montagne de Rigaud s'appelle proprement la montagne de Rigaud et le nom de Mont-Oscar s'applique simplement au bureau de poste qui porte ce nom.

J.-A. C.

L'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec (XXXI, 389)—En 1751, un libraire de Montauban, Jérôme Legier, publiait avec privilège du Roi *l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*.

On a tour à tour attribué la paternité de cet ouvrage à l'abbé de La Tour, à la Mère Françoise Juchereau de Saint-Ignace et à la Mère Duplessis de Sainte-Hélène.

Quel est le véritable auteur de cet ouvrage ?

La Mère Françoise Juchereau de Saint-Ignace, la Mère Duplessis de Sainte-Hélène et l'abbé de La Tour ont tous trois contribué à l'élaboration de *l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* mais à des titres différents.

C'est M. l'abbé de La Tour qui fit imprimer à Montauban *l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*. C'est lui, aussi, qui en surveilla l'impression. Nous devons avouer qu'il s'acquitta de cette tâche avec beaucoup de... négligence. Le livre est rempli de fautes d'impression qui lui enlèvent beaucoup de sa valeur.

C'est la Mère Françoise Juchereau de Saint-Ignace qui recueillit les matériaux de *l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* et lui donna sa première forme. La Mère Duplessis de Sainte-Hélène qui avait reçu une éducation de premier choix revit toute *l'Histoire de l'Hôtel-Dieu* et lui donna sa forme littéraire définitive.

Dans les *Lettres du P. F.-X. Duplessis, de la Compagnie de Jésus*, feu M. J.-Edmond Roy a publié (appendice) trois lettres qui ne nous laissent aucun doute sur ce point :

“*Résumé d'une lettre du Père Jésuite Gérard, mort en 1750, à la Mère Duplessis de Sainte-Hélène* : Il y a un mois qu'il garde son ouvrage. Il l'a lu avec édification pour la deuxième fois.” Vous avez prêté votre main et votre plume à l'illustre défunte (la mère Françoise Juchereau de Saint-Ignace) pour peindre au naturel toutes celles qui l'avaient précédées. Je vous félicite de votre part à cet ouvrage. Il est instructif, consolant, curieux, édifiant, net et sans embarras, comme l'esprit des deux personnes qui l'ont médité et exécuté.”

“*Lettre du Père Chardon à la Mère de Sainte-Hélène (1743)* : “C'est la Mère Saint-Ignace qui vous a donné toutes les connaissances pour cette histoire. Elle a fait choix de

vous pour exécuter son projet et donner la forme à la matière qu'elle vous fournissait, s'en rapportant à vous pour le style, l'ordre, l'économie et la piété comme elle en a témoigné."

"*Lettre de la Mère Duplessis de Sainte-Hélène*, 8 novembre 1751 :

"M. de La Tour, ancien doyen du chapitre de cette cathédrale et à présent curé de Montauban, a fait imprimer par estime pour cette maison ses annales ; il nous les promet pour l'année prochaine."

L'ingénieur Franquet (XXXI, p. 378)—Le prénom de l'ingénieur Franquet est Louis. On le trouve dans l'acte de baptême de Marguerite d'Estimauville, à Louisbourg, le 4 juillet 1751.

L'Alphabet Laffilard ne donne guère de détails sur Franquet. On lit tout simplement ce qui suit : "Colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, passé à Louisbourg en 1750 ; ingénieur en chef et chargé de l'inspection des fortifications à l'Île Royale."

Le nom de Franquet n'apparaît ni dans le *Dictionnaire biographique* de Hoefler, ni dans celui de Michaud.

FRANCIS-J. AUDET

A propos d'un discours de M. Jusserand (XXXI, p. 356)—"Si on a bien rapporté les paroles de M. Jusserand, ancien ambassadeur de France aux États-Unis, celui-ci aurait déclaré dans un récent banquet, qu'à deux reprises, notamment après la guerre de l'Indépendance, les États-Unis auraient offert le Canada à la France et que celle-ci aurait refusé le cadeau."

Je crois que le discours de M. Jusserand a été mal rapporté. L'ancien ambassadeur de France aux États-Unis connaissait trop bien son histoire pour faire pareille affirmation.

M. Thomas Chapais, dans son *Cours d'histoire du Canada* (vol. 1er, p. 215), écrit :

"C'est peut-être ici le lieu de mentionner que, tout en escomptant les sympathies des Canadiens pour la France, le Congrès avait pris soin de s'assurer que celle-ci ne réclame-

rait pas la rétrocession du Canada à l'issue de la guerre. (Trevelyan, *The American Revolution*, t. IV, p. 473. *Lettre de Vergennes à la Luzerne*, 25 septembre 1779. M. de Vergennes était le ministre des affaires étrangères de Louis XVI, et M. de la Luzerne, l'agent de la France auprès du congrès de Philadelphie. Dans la lettre plus haut mentionnée il était dit que la France avait les droits les plus légitimes à l'égard du Canada, mais qu'elle s'en désistait pour ne pas embarrasser les États-Unis)."

C.-F.

Le rôle du procureur fiscal sous le régime français XXXI, 302)—Le procureur fiscal était l'officier chargé d'exercer le ministère public auprès du tribunal seigneurial. Il veillait aux droits du seigneur et aux objets d'intérêt commun. Ce magistrat tenait la place occupée par les procureurs du roi dans les justices royales. Le seigneur ne pouvant pas assister aux audiences, le procureur fiscal était chargé de requérir en son nom tant dans l'intérêt général que dans l'intérêt des particuliers. Toujours en éveil, il prenait l'initiative des poursuites, veillait à l'observation et à la publication des ordonnances, portait plainte et requérait information sur les faits dénoncés ou parvenus à sa connaissance, avait le contrôle de tous les officiers de son ressort. Au civil, il donnait son avis dans tous les procès où il le jugeait nécessaire. Il n'était pas nécessairement obligé d'intervenir, mais il le faisait presque toujours se joignant à l'une ou à l'autre des parties plaignantes pour en soutenir les intérêts. Au criminel, l'intervention du procureur fiscal était de rigueur. Il y agissait comme partie principale. Dans toute instruction criminelle, il prenait communication des plaintes adressées directement au juge instructeur. Il ne lui appartenait pas de faire l'instruction lui-même, ni aucun acte d'arrestation même en cas de flagrant délit. C'était toujours par voie de réquisition auprès du juge qu'il procédait. Le juge, de son côté, ne pouvait procéder que sur sa réquisition, et il devait attendre ses conclusions avant de prononcer jugement, à peine de nullité. Une fois que le procureur fiscal avait donné le résumé de la cause telle qu'il la comprenait, le rôle du juge commençait. Le procureur fiscal devait

prononcer son réquisitoire debout, et après avoir posé ses conclusions, il se retirait de la salle d'audience, laissant le juge délibérer et prononcer son jugement hors de sa présence.

Le procureur fiscal était spécialement chargé de veiller aux intérêts des mineurs et des absents dans une seigneurie. Aujourd'hui, qu'un individu meure ou disparaisse du pays, laissant des enfants mineurs ou des biens, personne n'est chargé officiellement de veiller à leur protection. Sous la domination française, le procureur fiscal devait immédiatement en de tels cas, adresser une réquisition au juge pour demander, soit l'élection d'un tuteur, soit l'apposition des scellés, soit un inventaire ou une reddition de compte. Il représentait véritablement la justice du seigneur, chef de la communauté, père de ses vassaux. Le régime féodal avait du bon, nous y pourrions encore emprunter (J.-Edmond Roy, *La Justice seigneuriale de Notre-Dame-des-Anges*, p. 14).

QUESTIONS

Dans la *Demoiselle du cinéma* de Maurice Vaucaire se trouve le curieux passage suivant :

“Un jour, sur les bords de l'Oise, il n'eut que le temps de rattraper une jeune fille qui sauta de la rive dans une *canadienne* dont le bois ne touchait pas la rive d'assez près.”

Évidemment, la *canadienne* ici est une embarcation. Mais quelle est cette espèce d'embarcation qu'on désigne sous le nom de *canadienne* en France ?

Marin

Où trouverais-je des renseignements sur le collège commercial fondé à Saint-Thomas de Montmagny par un éducateur renommé, feu Candide Dufresne ?

X. X. X.

La pièce de feu M. Charles Baillargé, *Le diable devenu cuisinier* jouée par la troupe Maugard à Québec, en 1873, a-t-elle été publiée ?

Act.